

Introduction

Nous allons aborder un sujet important et large, qui fait partie d'un domaine général : la linguistique qui se définit comme l'étude scientifique du langage et qui relève de la sociolinguistique qui étudie la relation entre la langue et la société. Le Soudan est considéré comme l'un des grands pays africains connu par sa variété et sa richesse linguistique, et où naissent des phénomènes résultant de la présence de plusieurs langues.

Le sujet de notre recherche, est intitulé: **"le phénomène de la mort des langues: le cas de la langue nubienne soudanaise "**

L'objectif essentiel de notre recherche est premièrement de montrer les facteurs qui menacent l'existence des langues. Deuxièmement, nous allons essayer de mettre l'accent sur la situation de la langue nubienne soudanaise.

Nous avons choisi ce sujet pour faire un éclairage sur la langue nubienne, ses types et la relation qui lie la langue arabe et la langue nubienne.

La problématique abordée dans cette étude est articulée autour des questions suivantes:

-Quelles sont les facteurs qui menacent l'existence des langues et de quelle manière elles se présentent?

-De quelle façon le conflit entre les langues peut être la raison par laquelle la langue peut disparaître?

Pour réaliser notre recherche nous allons adopter un méthodologie à la fois descriptive et explicative.

Organisation du travail:

Cette recherche s'articulera en trois chapitres, Dans le premier chapitre, nous allons parler de l'aspect géographique et linguistique au Soudan, la situation linguistique et démographique (les langues, les familles de langues, les langues locales soudanaises et les trois langues internationales importants).

Dans le deuxième chapitre, nous allons définir généralement la sociolinguistique avec ses domaines annexes. En suit, allons présenter le terme de linguistique, et de variété de la langue.

Dans le troisième chapitre, nous allons présenter la situation de la langue nubienne soudanaise, et nous allons montrer la différence entre les deux termes Nouba et Nubienne, et en fin nous allons parler du phénomène de la mort des langues.

Premier chapitre

L'aspect géographique et linguistique au Soudan

Dans ce premier chapitre, nous allons parler de l'aspect géographique et linguistique au Soudan, la situation linguistique et démographique (les langues, les familles de langues, les langues locales soudanaises et les trois langues internationales).

1. La situation géographique

Le Soudan est limité au nord par l'Égypte, au nord-ouest par la Libye, à l'ouest par le Tchad et la Centrafrique, au sud par le Sud- Soudan, à l'est par l'Éthiopie et l'Érythrée.

Avec une superficie de 1 886 068 km², le Soudan est le troisième plus grand pays d'Afrique après l'Algérie et la République démocratique du Congo. Avant l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, le Soudan était le plus grand pays d'Afrique.

Le Soudan est traversé par la Nil et ses deux affluents : le Nil blanc qui fournit l'eau au période de sécheresse et le Nil bleu au débit plus irrégulier. La confluence de deux Nils se fait à Khartoum.

Outre les reliefs situés en bordure de la Mer Rouge, deux zones se trouvent loin de cette zone, dans la région du Darfour où se

situe la montagne de Japal Marra (3042 mètres). Au centre de la plaine, précisément dans le sud est du Kordofan, on trouve les montagnes de Nouba (moins de 1500 mètres).

Le Soudan partage de longues frontières de voisinage avec sept pays (après la séparation) qui sont : l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Libye, la République Centrafricaine, le Tchad, et le Soudan du Sud. Neuf pays (avant la séparation), en ajoutant (Kenye et l'Ouganda). De plus, il partage une huitième frontière avec l'Arabie Saoudite, une frontière qui débouche sur la Mer Rouge qui est la seule frontière naturelle sur une longueur d'environ 700 au nord-est.

Cette situation géographique et stratégique constitue un lien entre le monde arabe et le monde africain. Toutes les diversités ethniques et culturelles des pays voisins se trouvent à l'intérieur du Soudan, ce qui fait du pays, un milieu social afro-arabe.

Khartoum est la capitale du Soudan, C'est une ville construite sur un site particulier, la confluence des deux Niles du Sud vient le Nil blanc et le Nil bleu vient de l'est. Khartoum est l'une des plus grandes villes d'Afrique.

Cette particularité géographique entre le monde arabe et africain, ainsi que ses richesses culturelles et naturelles lui permettent d'établir des rapports diversifiés avec les pays du

monde entier en général et des états africains et arabes en particulier. Elle donne aussi au pays une double identité sociale de même que culturelle.

Cette multiplicité de langues et de cultures est affectée lourdement par les cultures et les civilisations qui se trouvent aux pays du voisinage et notamment dans les régions de l'ouest et du sud. Nous constatons que le Soudan est limité de deux pays francophones. Comme c'est le cas dans une grande partie du continent africain, les frontières entre le Soudan et ces états ne sont ni géographiques ni ethniques. On trouve des ethnies de même origine parlant la même langue, divisées dans des pays différents ayant des langues officielles différentes. Cependant, à travers les frontières, les échanges économiques et culturels entre les ethnies restent actifs. Souvent, ils sont beaucoup plus étroits qu'avec ceux du reste de la population soudanaise. Ainsi, à l'ouest du Soudan, il existe depuis longtemps des rapports étroits entre les habitants de cette région et leurs tribus d'origine dans les pays voisins (la tribu du *Zagawa*). A part la ressemblance, des traditions et des coutumes, des mariages et des échanges commerciaux se produisent entre ces ethnies. En bref, nous disons que le mouvement des tribus dans ces pays partage des cultures et des langues existant dans ces régions.

2. La situation démographique et linguistique:

Le Soudan est un pays afro-arabe comme nous l'avons déjà signalé, où cohabitent environ 38, 000,000 habitants d'après le dernier recensement (2008), deux cents ethnies pratiquant une centaine de langues et de parlers locaux parmi lesquels se situe l'arabe avec un statut largement différent (avant la séparation). La plupart de ces langues ne sont ni écrites ni enseignées, ce sont des langues à tradition orale. Elles appartiennent à trois de quatre grandes familles linguistiques africaines : afro-asiatique, nigéro-Kordofan et nilo-saharienne. Ces trois familles de langues africaines se décomposent en centaines de langues différentes, on y dénombre plus de 160 langues, ce qui correspond à une langue par tranche de 230,000 habitants (avant la séparation), les chiffres varient et se multiplient largement tel que : (111 selon H.Bell, 177 langues et dialectes selon Abubakr Y.K, et Hurreiz S.H., (cité par Marc Lavergne 1989 :89) ,106 langues selon Tucker et Brayon et 113 selon le recensement de 1956 (Abumanga A. et Elkhalfa Y.2006 :7-9). C'est beaucoup en comparaison avec la France qui a une population de 61 millions (2004) et quelques 25 langues, aurait une langue par tranche de 2,4 millions d'habitants. Nous pouvons donc dire que le nombre réel des langues soudanaises dépasse la centaine, car en réalité nous ne connaissons pas le nombre

exact des langues parlées au Soudan. Mais, il y a quelques raisons à cela :

- tout d'abord, les linguistes ne sont pas tous d'accord sur la définition donnée aux termes langue et dialecte ; un dialecte pour l'un, peut être considéré comme une langue pour l'autre.
- D'autre part, les frontières linguistiques ne sont pas bien définies ; ça veut dire qu'elles ne correspondent pas aux frontières politiques, par conséquent, les langues ont tendance à se mélanger ensemble.
- Une autre raison citée par ELAMIN Y. (1979) concernant les chercheurs ; en effet, ceux-ci n'utilisent pas les mêmes alphabets ni la même transcription phonétique pour désigner les langues : « A une même langue on a donné les noms suivants : Lutuka et latuka parfois on se réfère au peuple qui parle la langue au lieu d'utiliser le nom de la langue ». Il trouve donc parfois que la même langue est connue sous deux noms différents et de ce fait le nombre des langues ne peut pas être exact.
- De plus, la plupart des recherches linguistiques ont été faites par des personnes non spécialistes de ce genre de travail linguistique, comme des missionnaires, des voyageurs, des administrateurs...etc.

En bref, nous pouvons dire que la classification et la statistique des langues locales au Soudan, souffre du manque de données scientifiques.

2.1. Les familles des langues locales du Soudan:-

D'après El-KHALIFA Y. (1995), ces langues locales du Soudan sont réparties en trois grandes familles :

- la famille Afro-asiatique à laquelle appartiennent la langue tchadique (comme le houssa), la Couchitique (comme le bija) et la Sémitique (comme l'arabe)...etc.
- La famille Nigéro-Kordofan qui comprend le wolof, le bambara, le Yoruba, le sango...etc.
- La famille nilo-sahariennes, qui comporte le saharien (comme le Zagawa), le Massalit, le Four et le Soudanais (comme le Nubien)...etc.

Malgré ce plurilinguisme, le Soudan se distingue d'autres pays plurilingues par la présence d'une langue largement utilisée presque partout dans le pays : c'est l'arabe. Par ailleurs, selon ELAMIN Y. (1979 : 61), dans un pays plurilingue comme le Soudan il est aussi possible de trouver des communautés monolingues ; il existe en effet des groupes monolingues non arabes au nord et au sud du Soudan :

Au nord, cette catégorie non-arabe n'est plus présentée que par des personnes âgées, quelques femmes et de très jeunes enfants dans les zones rurales isolées.

ABU-MANGA, A, et ELKALIFA.Y de leur côté (1997) citent les six langues les plus utilisées (au Soudan avant la séparation) d'une manière décroissante : le Dinka, le Beja, le Nuer, le Fur, le Haussa et le Zande. A part ces six langues, aucune autre langue locale ne peut satisfaire le statut d'une langue dite majoritaire ni celui de grand usage. Ce sont des langues parlées par des groupes comprenant moins de cent mille personnes. Toutes ces langues locales peuvent être définies comme des langues ethniques, utilisées principalement pour la communication interethniques. Aucune de ces langues ne fonctionne comme grande langue véhiculaire et n'a acquis le statut d'une langue officielle ou nationale. A propos de ce sujet, MILLER, C (1989) confirme que les langues suivantes : le Gule, le Birgid, le Haraza, le Berti, le Mima, le Beyogo sont déjà mortes. Elle constate également que de nombreuses autres langues locales sont en voie de disparition.

2.2. La répartition linguistique:

Nous trouvons plus de cinq langues au nord et à l'est du Soudan, et une seule langue dominante au centre. On trouve au nord un grand espace à dominante arabophone couvrant

toutes les plaines du centre, nord du Kordofan, du Darfour et de la province du Nil Bleu.

A côté des langues locales, il y a aussi plusieurs langues internationales : l'arabe, l'anglais, le français ...etc.

Au Soudan, l'arabe est considéré comme la seule langue d'enseignement. L'anglais reste la première langue étrangère, la langue de l'enseignement secondaire jusqu'à 1966, année où les pays membres de la ligue arabe ont pris la décision d'arabiser leurs systèmes éducatifs. Bien que l'anglais ait été remplacé par la langue arabe, il garde toujours le statut de la deuxième langue enseignée et celui de la première langue étrangère et favorisée. La troisième langue, c'est la langue française, cette langue est largement parlée par la plupart des pays africains, c'est ce qui justifie son importance.

Dans les paragraphes suivants, nous allons nous arrêter sur ces trois langues internationales (l'arabe, l'anglais et le français) les plus favorisées au Soudan, pour compléter la scène linguistique de notre pays.

2.3. Les trois langues internationales:-

2.3.1 La langue arabe:

La langue arabe est parlée par plus de 280 millions dans le monde entier, dont la plupart vivent dans le Moyen- Orient et Afrique du Nord. Une forme standardisée basée sur l'arabe

coranique, qui est l'arabe standard (aussi appelé *arabe littéraire*), est largement enseignée dans les écoles, universités, et utilisé à divers degrés dans les lieux de travail, le gouvernement et les médias. L'arabe littéraire est la langue officielle de 16 Etats, et la langue du Coran, le livre sacré musulman. L'arabe dans le Coran est différent de l'arabe parlé, qui peut utiliser des mots empruntés à d'autres langues.

L'arabe a prêté beaucoup de mots pour les autres langues du monde islamique, comme turc, Haoussa et l'hindi...

L'arabe a également emprunté des mots des plusieurs langues y compris l'hébreu et grec à l'époque médiévale et contemporaine des langues européennes dans les temps modernes par exemples le film, le téléphone et la télévision.

Selon les savants islamiques, l'arabe standard moderne ou l'arabe classique a adopté plusieurs nouveaux styles arabes, des mots et des outils linguistiques du Coran qui utilise l'arabe comme le support du langage prophétique.

Dialectal ou l'arabe dialectal se réfère à de nombreuses variétés nationales ou régionales qui constituent le langage courant parlé. L'arabe dialectal a de nombreuses variantes régionales, certains linguistes les considèrent comme des langues distinctes. Les variétés sont généralement non écrites. Ils sont souvent utilisés dans le secteur informel des médias

parlés, ainsi que parfois dans certaines formes de médias écrits, tels que la poésie et la publicité imprimée.

2.3.1.1 L'accord d'Addis-Abeba:

L'accord d'Addis-Abeba (entre le Nord et le Soudan du Sud), (avant la séparation), en 1972, la section 5 du chapitre 11 du southern région self gouvernement, montre que « l'arabe est la langue officielle du Soudan et l'anglais est la langue principale au sud du Soudan ce que n'empêche pas l'utilisation d'une ou plusieurs autres langues si celles-ci contribuent au fonctionnement efficace du gouvernement et de l'administration régionale ».

2.3.1.2 Le statut de la langue arabe:

D'après (Abu-Manga, A. et El-khalifa, Y. 2006), et selon le recensement de 1956, (avant la séparation), la langue arabe est considérée comme une première langue, et 80% des habitants l'utilisent comme une langue seconde, et le nombre ceux qui parlent arabe comme langue maternelle est estimé à 5, 276,536 de la population. Par contre le pourcentage de ceux qui parlent les langues non-arabophones était de 48%.

L'arabe apparait comme la langue dominante puisque c'est la langue maternelle d'environ 51% de la population. C'est également la langue seconde des ethnies non-arabophones du nord du Soudan.

L'arabe constitue un facteur d'unité et de cohésion au Nord puisqu'il est compris par la quasi- totalité de la population.

L'arabe est la langue dominante, officielle du Soudan. Depuis l'indépendance, presque toutes les constitutions ont adopté la langue arabe comme langue officielle du Soudan. D'après l'accord d'Addis Abeba (1972), le chapitre II, de l'article 5 stipule que l'arabe doit être la langue officielle du pays et l'anglais la langue principale pour la région du Sud, (avant la séparation) ce qui n'empêche pas l'utilisation d'une ou plusieurs autres langues, si celle(s)-ci contribue(nt) au fonctionnement efficace et rapide du gouvernement et de l'administration de la région.

“Arabic shall be the official language for the Sudan and English the principal language for the southern region without prejudice to the use of any other languages which may secure a practical necessity for the efficient and expeditious discharge of executive and administrative function of the region”. (ABU-MANGA A. et EL-KHALIFA, Y. cité par ISSA A. 2003)

Le Soudan adopte une nouvelle constitution en 1973. Celle-ci contient trois dispositions à caractère linguistique. L'article 10 proclame l'arabe comme seule langue officielle : « La langue arabe sera la langue officielle de la République démocratique du Soudan ».

Cette langue est la langue maternelle de plus de 51% de la population. Toutefois le chiffre pourrait dépasser actuellement ce pourcentage grâce à l'expansion rapide de cette langue dans les dernières années. Elle est aussi la langue seconde pour le reste sauf quelques exceptions. C'est la langue natale des milliers d'ex-non-arabophones qui ont abandonné leur langue maternelle au profit de cette langue (Elamin Y. 1979 cité par Ahmed Issa). C'est également la langue d'usage de tout contexte de la vie quotidienne, tels que : spectacle, radio, télévision, presse écrite, religion, économie, enseignement, voyage, vie professionnelle, promotion sociale, etc.

La troisième disposition, article 39 de la constitution déclare que l'arabe est la langue officielle du parlement, mais que l'on peut cependant faire usage d'une autre langue : « Néanmoins, toute langue autre que l'arabe pourra être utilisée avec la permission du président de l'Assemblée ou des présidents des comités. »

En outre, cette langue mérite un statut privilégié du fait de son importance démographique et de sa considération comme une langue savante et religieuse. Bref, c'est une langue très connue, servant à la fois en tant que lingua franca pour les monolingues, les bilingues, voire les plurilingues (ibid.). C'est la langue véhiculaire dans toutes sortes de communications interethniques, utilisée partout dans le pays. Miller C.

(1989 :106) fait remarquer : « La place dominante de l'arabe dans l'échiquier linguistique premier langue maternelle, grande langue de communication interethnique dans l'ensemble du pays est renforcée par son statut exclusif de langue officielle et par son prestige de langue savante et religieuse ».

2.3.1.3 La constitution de 2005:

Récemment et selon l'article 8 de la constitution de 2005 et l'accord du Nivacha (qui a arrêté la guerre au sud du Soudan), la langue arabe et la langue anglaise sont considérées comme langues officielle du pays ;

En juillet 2005, le Soudan a élaboré une nouvelle constitution à la suite des accords, de Nairobi. La nouvelle constitution a été présentée de façon à laisser davantage de place à l'anglais et aux langues nationales du pays. Dans l'article 8, l'arabe aurait le statut de « langue nationale largement parlée au Soudan » et avec l'anglais, celui de « langue de travail officielle du gouvernement national » et de « langues d'enseignement pour certains universités». Quant aux langues autochtones (indigènes), elles sont des « langues nationales » qui doivent être respectées, développées et promues :

Section 8

Language:

- 1- (All indigenous languages of the Sudan are national languages and shall be respected, developed, and promoted;
- 2- Arabic is a widely spoken national language in the Sudan;
- 3- Arabic as a major language at the national level and English shall be the official working languages of the national government and the languages of instruction for higher education).

Article 8

Langue:

- 1-Toutes les langues locales du Soudan sont des langues nationales et doivent être respectées, développées et promues ;
- 2-La langue arabe est la langue nationale largement parlée au Soudan ;
- 3-L'arabe en tant que, langue principale au niveau national, et l'anglais sont les langues officielles de travail du gouvernement national et les langues d'enseignement pour l'éducation supérieure.

2.3.1.4 Les langues de l'éducation:

Les élèves accèdent au secondaire ou ils apprennent également l'anglais comme langue seconde. En 1995, on estime que plus de 40% de la population nord-Soudanaise était analphabète, bien que le pays compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur comme l'université de Khartoum (fondée en 1902), l'université islamique d'Omdurman (1912).

La politique gouvernementale a l'égard des établissements supérieurs d'éducation oblige les établissements à enseigner en arabe, mais beaucoup de cours se donnent encore en anglais.

2.3.1.5 Les langues des médias:

«Le Sudan News Agency SUNA», est fondé en 1971, diffuse des actualités au Soudan ainsi que dans les pays étrangers, en arabe, en anglais et en français.

La télévision du Soudan opère trois stations situées à Omdurman, Al-Jazirah et Atbrah ; toutes utilisent l'arabe standard moderne, la Radio d'Omdurman diffuse aussi en arabe standard. Presque tous les quotidiens du pays sont publiés en arabe classique, seulement quelques-uns sont rédigés en anglais, nous avons environ 23 quotidiens au Soudan, 19 paraissent en arabe et 3 en anglais.

De plus, l'anglais continue d'être enseigné dans toutes les écoles Soudanaises comme langue seconde obligatoire. La visibilité de l'anglais dans l'affichage public et commercial, ainsi que dans la signalisation routière, est presque dans la région autour de la capitale, Khartoum.

Dans la vie quotidienne, le dialecte arabe soudanais se présente dans des variétés régionales et tribales souvent accompagné d'une autre langue locale. Il est noté que seuls les originaires du centre du pays ne parlent que la langue arabe.

Enfin, nous signalons que cette langue reste la seule langue enseignée dans le système éducatif du Soudan de l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement universitaire. Les autres langues trouveront leurs places sur la scène éducative plus tard et pour une durée moins longue. Nous remarquons aussi que les élèves ont souvent du mal à développer une compétence linguistique en arabe classique car ce n'est pas la langue utilisée dans leur vie quotidienne. Leurs dialectes arabo-soudanais occupent donc le terrain de la communication. Les enseignants eux-mêmes utilisent l'arabe dialectal pour enseigner l'arabe ou les autres matières.

2.3.1.6 La diffusion de la langue arabe:

La langue arabe est largement diffusée parmi les tribus qui s'installent en Afrique, elle est devenue une langue officielle à travers quelques effets :

-L'arabe est la langue d'islam, (Abdu-Algalil, H. 2007 p. 6), on fait toute les rites islamiques en arabe, de ce fait, l'arabe reste toujours le moyen.

-De croire à l'islam c'est d'arriver à apprendre un petit peu l'arabe parce qu'elle est la langue de Coran (Diab, I. 2001 : 10).

-Les transactions commerciales : il était très important pour chaque client ou commerçant d'apprendre par cœur quelques mots ou phrases pour contacter avec les gens au marché.

2.3.1.7 La langue arabe en Afrique:

Les parleurs de l'arabe au nord du continent sont environ (23% de la population, ce taux nous permet de dire que les parleurs et les écrivains de la langue arabe (comme leur langue maternelle ou seconde) sont 33% (le tiers de la population du continent), c'est pourquoi cette langue est considérée la première langue en Afrique. En bref, si l'islam est diffusé sur n'importe quel terrain on trouve l'arabe (Diab, I. 2001: 10-11-12).

2.3.1.8 Langue et dialecte:

La situation sociolinguistique de la langue arabe à l'époque moderne offre un excellent exemple de ce phénomène linguistique de diglossie, qui est l'usage normal de deux variétés distinctes de la même langue, généralement dans des situations sociales différentes. Dans le cas de l'arabe, les Arabes instruits de toute nationalité peuvent être pris à parler à la fois leur dialecte local et de leur école enseignait l'arabe standard.

Lorsque les Arabes instruits de différents dialectes engagent la conversation (par exemple, un marocain avec un libanais), de nombreux changements de code ont lieu entre les variétés dialectales et standard de la langue, parfois même dans la même phrase. Le problème de la diglossie entre langue parlée et la langue écrite est un facteur important qui complique une seule forme écrite, sensiblement différente de l'une des variétés parlées apprises nativement réunit un certain nombre de formes parlées, parfois divergentes.

Du point de vue linguistique, il est souvent dit que les différentes variétés de l'arabe parlé diffèrent entre elles collectivement.

2.3.1.9 Les influences de l'immigration sur les langues et dialectes:

Tant qu'on parle de langues et dialectes (variétés de la même langue), c'est très important de mettre l'accent sur l'immigration et ses influences sur les langues. La personne qui quitte son village pour aller vivre au centre d'une ville s'influence beaucoup plus que celui qui préfère aller s'installer au village parce que le villageois essaie d'éviter à utiliser sa langue dans la ville au profit de la variété du centre et sous le prétexte d'être développé cela veut dire que les variétés régionales sont influencées par les variétés du centre, (prenons le cas du Soudan par exemple).

L'arabe dialectal est un terme collectif pour les variétés parlées de l'arabe utilisé dans le monde arabe, qui diffèrent radicalement de la langue littéraire. Un facteur dans la différenciation des dialectes est l'influence des langues déjà parlées dans les régions, qui ont généralement fourni un nombre important de nouveaux mots, et ont parfois aussi influencé la prononciation ou l'ordre des mots, cependant, un facteur beaucoup plus important pour la plupart des dialectes est le changement de sens. L'arabe dialectal est la langue que chacun des 240 millions d'arabophones utilise toute sa vie qui véhicule toute une culture populaire, traditionnelle et contemporaine. Il est fortement dévalorisé au plan social et est

souvent perçu comme « vulgaire ». C'est donc une langue quasi exclusivement parlée dont les variétés sont rarement incompréhensibles entre les arabophones. On distingue principalement deux types d'arabe dialectal, c'est-à-dire deux grands groupes :

- Le groupe occidental correspond aux variétés d'arabe parlées en Andalousie (Espagne), dans les pays de Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc et Libye...)
- Le groupe oriental correspond aux variétés parlées en Egypte, à Djibouti, au Soudan, au Tchad et en Arabie Saoudite...

Dans plusieurs pays arabes, il peut exister des variétés dialectales différentes en usage selon les régions. Par exemple, l'arabe parlé à Khartoum, la capitale du Soudan, est différent de celui de Darfour c'est pourquoi on peut dire que dans un pays existe plusieurs arabes.

D'un point de vue linguistique, le continent d'Afrique est plus compliqué en ce domaine. Le linguiste Jorge Marduk eut décrit environ 850 communautés traditionnelles africaines, cela veut dire qu'il y a 850 langues différentes, il eut profité des langues parlées pour dessiner une carte géographique et culturelle en Afrique. Selon Green Berg, il y a plus de 800 langues en Afrique, d'après Piskom et Hiskovitch (1959), les langues d'Afrique sont

plus de 800, bien que Fodar (1969), voit qu'elles sont des milliers. (Diab, I. 2001: 10-11-12).

Tout le monde comprend que la langue arabe est la langue du Coran. Le Coran a gardé la pureté de cette langue aux yeux des musulmans.

On doit bien reconnaître la grande valeur de cette langue, elle est la langue maternelle pour plus de 250 million d'arabes, les musulmans considèrent cette langue comme une langue sacrée.

2.3.2 La langue anglaise au Soudan:

L'anglais est l'une des langues les plus parlées au monde, considérée par beaucoup comme l'actuelle « langue internationale », elle est sans contredit la langue la plus apprise et étudiée à travers le monde avec un nombre toujours croissant d'apprenants, elle la langue la plus utilisée sur internet.

Cette langue a été introduite au début du XX siècle, pendant la période de la colonisation, notamment dans l'administration et le système éducatif. Elle garde toujours une place importante dans le domaine éducatif. Elle est obligatoire dans presque toutes les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, c'est-dire, depuis la cinquième année à l'école de base (école primaire) jusqu'à l'université.

L'anglais est devenu une seconde enseignée aux deux cycles du secondaire et un véhicule d'enseignement dans certaines universités. Même dans les universités où l'anglais était auparavant la langue d'enseignement, l'arabe remplit actuellement cette fonction.

C'était aussi la langue de scolarisation à l'université jusqu'à 1990, date de l'arabisation de l'enseignement supérieur. Nous devons signaler que la décision de l'arabisation avait déjà été prise par la ligue des Etats-arabes, mais qu'elle était restée lettre morte à l'exception de certains pays comme la Syrie qui l'avait appliquée (ABU-MANGA E. et ELkhalifa Y. 2006 :105).

Depuis 1966, l'anglais a été graduellement remplacé par l'arabe classique. Cependant, l'anglais a continué d'être important comme langue d'enseignement dans les écoles privées. Aujourd'hui, l'anglais n'est plus la seule langue européenne privilégiée, il est un peu concurrencé par le français comme langue seconde.

2.3.3 La langue française au Soudan:

Le français était jusqu'à la première guerre mondiale la langue privilégiée des relations diplomatiques et des relations contractuelles. Le français est aujourd'hui parlé sur tous les continents par environ 220 millions de personnes dont 115 millions de locuteurs natifs auxquels s'ajoutent 72 millions de

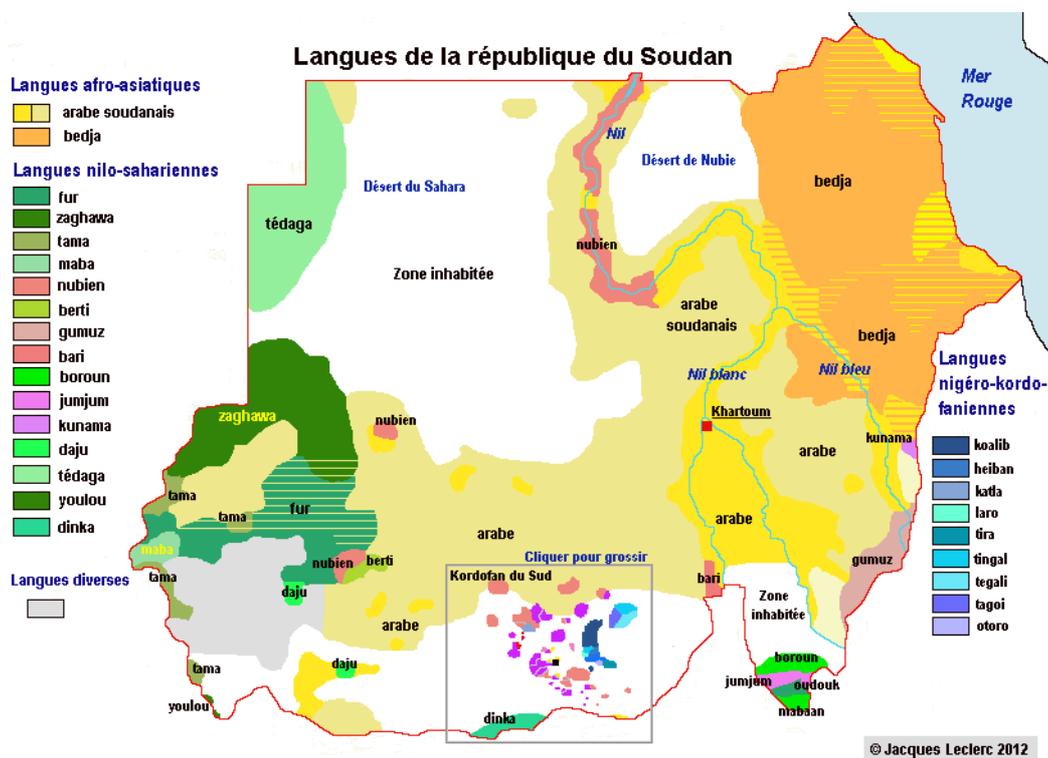
locuteurs partiels (évaluation Organisation internationale de la francophonie : 2010).

Au Soudan le français représente la deuxième langue européenne après l'anglais. Il est parlé depuis longtemps à l'ouest et dans les régions voisines des états francophones limitrophes : le Congo-Kinshasa, le Tchad et la République Centrafricaine. Le français est enseigné aux niveaux secondaire et universitaire, dans les centres culturels français ainsi que dans l'établissement privé. Le soudan a commencé à intégrer le français dans son système éducatif au cours des années 1950. En 1960, le français était introduit à la faculté des lettres de l'université de Khartoum où le département de français attribue une licence générale ou spécialisée. Au cours des dix dernières années, soit depuis les années 2000, il y a une augmentation importante du nombre d'établissements privés enseignant le français. Cette situation peut s'appliquer par le fait que le Soudan a besoin de communiquer avec les pays africains francophones voisins. L'intérêt du soudan pour le français est surtout d'ordre économique : encourager les pays francophones à investir dans le pays. Déjà, de nombreux organismes internationaux et d'établissements d'enseignement privés installés au Soudan emploient le français : la banque française et les ambassades des pays francophones, etc.

c'est pourquoi le gouvernement Soudanais encourage l'apprentissage du français. Par ailleurs, à la fin de l'année 1990, le gouvernement de Khartoum a demandé d'adhérer à l'organisation internationale de la Francophonie.

Cette langue est transmise et parlée depuis longtemps à l'ouest du pays ainsi que dans les régions frontalières des états francophones riverains : la République Centrafricaine, le Tchad et le Zaïre. Cette situation est attribuable aux échanges économiques et culturels entre les tribus de l'ouest et leurs ethnies d'origine dans ces pays.

3. Plan du Soudan et langues soudanaises:



Lorsqu'on consulte cette carte linguistique de la république du Soudan, force est de constater que la langue arabe (l'arabe soudanais) n'est pas dispersée sur l'ensemble du territoire et qu'elle est surtout concentrée au nord et au sud de Khartoum, le long du Nil et de ses branches, le Nil bleu et le Nil blanc. Pour le reste, l'arabe est dispersé à travers des régions arides au centre du pays, ainsi que tout autour de Kadouqli, la capitale du Kordofan du Sud.

Quant aux autres langues, la plupart sont concentrées dans des régions particulières. Ainsi, le bedja, une langue couchitique (comme le somali, le galla, l'afar, le bedawi ou l'oromo), apparenté à l'arabe, est parlé dans presque tout l'État de la Mer-Rouge et de Kassala. De nombreuses langues nilo-sahariennes occupent des

territoires périphériques: le tédaga au nord-ouest, le zaghawa dans le Centre-Ouest, puis le fur, le maba, le tama, le youlou, etc. Le Soudan abrite aussi des langues nilo-sahariennes particulières appelées «langues nubiennes» (nobiin, dongolawi, kenzi, kenuzi-dongola, midob, birgid, katla, nding, lafofa, talodi, tira, laro, shawai, otoro, logo, ko, tingal, tegali, etc): celles-ci sont parlées le long du Nil, tout au nord, ainsi que dans le Kordofan du Sud.

Deuxième chapitre

Dans ce deuxième chapitre nous allons présenter à la fois, le domaine général de notre étude qui est la sociolinguistique et ses domaines annexes ensuite de la linguistique en mettant l'accent sur les notions de variété de la langue e la variation linguistique.

1. La définition de terme sociolinguistique:

Selon Henri Boyer (2001:7-8), la sociolinguistique est une science de l'homme et de la société qui a émergé, voilà près d'un demi-siècle en tant que territoire disciplinaire déclaré, « labellisé » pourrait-on dire, de la critique salutaire de certains linguistes structurales enfermés dans une interprétation doctrinaire du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.

Cette discipline était bien évidemment en gestion dans l'œuvre d'un certain nombre de linguistes, avant et après Saussure. Elle va conquérir ses lettres de noblesse d'abord outre-Atlantique pour ensuite prospérer en Europe et singulièrement en France, où elle constitue aujourd'hui un vaste territoire scientifique particulièrement prolifique. Même si ce territoire peut paraître à certains égards éclaté, il n'en est pas moins habité par quelques lignes théoriques et méthodologiques directrices que nous allons essayer de mettre en évidence.

D'une part, il sera question, dans les pages qui suivent, de la genèse de la « sociolinguistique », de la construction de son objet fondamental : la vie du langage et des langues au sein des sociétés humaines, et d'un ensemble de principes d'analyse adapté à cet objet. D'autre part, il sera également question de l'articulation des divers domaines qui la composent, fondamentalement ouverts à la transdisciplinarité.

On peut situer l'essor de la sociolinguistique à partir des travaux de W. Labov sur la variation sociale des usages linguistiques. Science du langage intéressée fondamentalement par l'analyse des faits linguistiques en relation avec des faits sociaux, la sociolinguistique s'est diversifiée et traite aussi bien de micro-objets (un corpus d'entretiens de migrants sur leur vécu langagier, par exemple) que d'objets complexes comme la mise en œuvre de politiques linguistiques dans certains états plurilingues, et c'est aussi bien sur le plan des manifestations, des pratiques, que sur celui des représentations, de l'imaginaire collectif.

Pour la sociolinguistique il s'agit d'expliquer les phénomènes linguistiques à partir des données extra-linguistiques, autrement dit, de facteurs politiques et sociaux. (Siouffi, G. et Raemdonck, D. 1999 : 36).

La sociolinguistique pourra d'abord s'intéresser aux cas de variation à l'intérieur d'une même langue. La manière spécifique qu'a un individu de parler sera appelée idiolecte. Il arrive que le

langage parlé par une communauté de locuteurs présente des différences significatives qu'avec le langage parlé par une communauté chargée de la même langue

Si cette différence est d'origine sociale, on parlera de sociolecte. L'étude de sociolecte fait une partie de la sociolinguistique. (Ibid.36).

La sociolinguistique s'est véritablement organisée comme discipline dans les années 1960 aux Etats-Unis. Les travaux de William Labov sur l'anglais, par exemple, ont montré qu'il existait en fait de multiples façons de parler l'anglais. Ils s'attachent à faire le recensement de tout ce qui est susceptible de varier, dans notre discours, en fonction de paramètres tels que la classe sociale, l'âge, le sexe, etc. Le concept majeur de cette linguistique est le concept de variation. (Ibid. : 37).

La sociolinguistique selon le petit Robert (2011:2385), partie de la linguistique qui traite des relations entre langue, culture et société.

En principe la sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considération que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre change et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. Elle cherche également à découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques et

s'efforce de des délimiter et de définir ce comportement vis-à-vis de la langue même.

D'après Le petit Larousse (1996 : 944) La sociolinguistique est (une discipline qui étudie les relations entre la langue et les facteurs sociaux).

La sociolinguistique selon (Henri Mitterand, langue, société et discours, Nathan 1996-2005 :271-272).En France, le mot sociolinguistique naît en 1962 au cours d'une réunion universitaire qui était faite pour créer des certificats. On a créé à ce moment-là le terme de sociolinguistique simplement pour faire pendant à la psycholinguistique. L'expression sociologie du langage a été évoquée, mais comme les universitaires ont une rhétorique, il leur a paru peu harmonieux de dire psycholinguistique d'un coté et sociologie du langage de l'autre plus vraisemblablement , ils ont pensé que s'ils disaient sociologie du langage , ces certificats n'appartiendraient plus à linguistique ,mais à la sociologie .il existe donc des sociolinguistiques qui se définissent eux même comme tels du moins, qui se consacrent aux études de la langue dans les rapports sociaux. Sont-ils gens recommandables du point de vue épistémologique ? Vingt ans de lecture attentive des travaux publiés dans ce domaine laissent subsister un doute sur l'unité de la discipline. Le doute est partagé par d'éminents spécialistes de l'étude du langage en tant que fait social.

« La sociolinguistique n'a sans doute pas un objet rigoureusement défini et les épistémologues ont sans doute raison de faire la fine bouche » (J-B.Marcellesi dans GRECO Rouen, Sociolinguistique. Approche. Théorie.Pratique, PUF, 1980:11).

« Le fractionnement du champ de la sociolinguistique en une juxtaposition d'objets hétérogènes relevant de secteurs distincts qui développent chacun leur approche théorique et méthodologique dans une méconnaissance quasi totale des secteurs voisins semble désormais un fait admis » (F.Gauthier, ibid:651).

On objectera que les linguistes qui s'occupent exclusivement de phonologie, de morphologie ou de syntaxe, agissent de même que le sociolinguiste spécialiste de l'analyse de la conversation ou du bilinguisme catalan /castillan ou encore de l'usage des mots occitans dans les noms d'entreprises françaises du sud de la France. Mais les niveaux de l'analyse linguistique assurent un minimum de cohérence à cette division du champ alors qu'on chercherait vainement du côté de la sociolinguistique un quelconque principe unificateur.

Le seul lien explicite entre les divers types d'analyse qui se réclament de la sociolinguistique est une proposition commune de départ : « la sociolinguistique étudie les rapports entre la langue et la société ». Dès lors, faut-il utiliser les faits de la langue et de discours comme moyen de parvenir à une meilleure connaissance des faits de société et pour ce faire emprunter et discuter les

descriptions et les conclusions de la linguistique, "Que sais-je" ,(1993: 2720).Faut-il, au contraire, considérer comme seul objet de recherche les faits de la langue et discours, les faits de société devenant les moyens d'appréhender le réel linguistique ? Faut – il enfin, poser que « si la langue que est un fait (ou un produit) social, alors la linguistique ne peut être définie que comme l'étude de la communauté sociale sous son aspect linguistique », et la sociolinguistique ne peut à son tour se définir que comme la linguistique (louis-Jean Calvet,1993:124). Faute d'une problématique commune, le champ de la sociolinguistique se trouve cloisonné en domaines morcelés correspondant à diverse approches théorique .Le plus souvent la présence des mots langue et société dans le titre d'une publication ou dans le corps d'un ouvrage suffit à les placer dans le champ de la sociolinguistique. Champ où l'on trouvera des études portant sur des questions aussi diverse que le pouvoir politique en Patagonie du sud, le vocabulaire d'un corps professionnel, la politique linguistique en catalogne, le contenu des discours de Jaurès ou des analyses relevant de l'ethnographie de la communication dans lesquelles les seuls rapports sociaux en envisagés sont les rapports interindividuels.

Ces termes de langue et société, et leurs rapports, sont pourtant toujours à redéfinir dans le cadre de chaque domaine. L'étude du langage dans son contexte social consiste à rechercher des corrélations entre certaines variations linguistiques et la position sociale des locuteurs ou la situation de communication. Elle

s'intéresse à tout ce qui varie dans la langue et étudie la structuration sociale de cette variation. Elle s'appuie sur une première hypothèse de travail qui est l'hétérogénéité du système linguistique et la diversité des usages. La communauté linguistique n'est pas un ensemble de locuteurs employant les mêmes normes quant à la langue, le même code, mais un group qui partage les mêmes attitudes sociales envers elle.

2. La naissance de sociolinguistique :

La sociolinguistique était fondée par William Labov au début des années soixante. Labov a développé une nouvelle thèse sur la linguistique en réaction aux théories de F. de Saussure et ses cours de linguistique générale. Grâce à ses recherches sur le fonctionnement de la langue dans plusieurs sphères sociales à New York city en 1964, Labov a conclu que le contexte social d'une langue, ce qui n'est pas considéré par Saussure, joue un rôle important dans la structure linguistique. Ainsi, la sociolinguistique est née pour prendre en compte les aspects sociaux et la variabilité de la langue et le langage.

3. Les domaines de la sociolinguistique:

3.1 La sociolinguistique appliquée à la gestion des langues :

Autrement dit, les traitements glottopolitiques des plurilinguismes. Il s'agit ici d'établir par exemple des typologies linguistiques en fonction d'un certain nombre de critères ou et

d'évaluer des expériences passées ou en cours de gestion institutionnelle des langues ou en cours de proposer des orientations susceptibles d'être appliquée à telle ou telle situation concrètes.

3.2 Analyse de la dynamique sociolinguistique des conflits diglossiques:

Il s'agit ici d'un domaine proche du précédent mais qui requiert une perspective historique et une prise en considération non seulement des usages des langues en présence dans une société mais également des représentations, des attitudes susceptibles de peser sur la dynamique de ces usages, dans le cadre de situation conflictuelles, de rapports de dominance entre les langues en présence. Ce cadre, qui est celui des diglossies, ou distributions inégalitaires des fonctions sociales de deux ou plusieurs langues dans une même société (cf. le chapitre 3 de cet ouvrage), a sollicité plusieurs courants sociolinguistiques, aux positions parfois antagonistes (cf. par exemple Lafont, 1997 et de nombreuses études parues dans la revue montpelliérain langues, ou encore Ninyoles, 1969).

3.3 L'analyse de la variation sociolinguistique au sein d'une communauté linguistique ou d'un groupe:

Il s'agit là du domaine inauguré magistralement par Labov et qui concerne des études, le plus souvent fondées sur des enquêtes de terrain, qui prennent pour objet le fonctionnement sociolinguistiques des variétés d'un même phénomène (par exemple

les réalisations d'un phonème, la variation d'une structure grammaticale, etc.) (cf. par exemple, dans ce domaine, outre les travaux de Labov cités en bibliographie, Gadet 1989).

3.4 Analyse des phénomènes de créolisation et étude des créoles:

Sur le terrain du métissage inter-linguistique réalisé au cours des conquêtes coloniales, le sociologue ne peut pas qu'être interpellé par la constitution d'une communauté linguistique et la genèse d'une nouvelle langue, celle des esclaves, à partir de l'idiome des colons. Il s'agit là d'un chapitre très abondant de la recherche sociolinguistique où des hypothèses s'affrontent encore aujourd'hui (une abondante bibliographie sur cette matière est parue en langue anglaise ; En français, on pourra lire, en particulier, Chaudenson (1992) ou encore Manessy (1995)).

3.5 Analyse des phénomènes liés aux contacts de langues dans les situations de migrations:

Les migrations interne (au sien d'un même territoire nationale : par exemple lors d'un exode rural) (entre deux pays) sont des situations où ne manquent pas de se produire des phénomènes sociolinguistiques originaux liés aux contacts entre deux ou plusieurs langues 'la'(les) langues des migrations, la (les) langue(s) du pays d'accueil) dans un contexte particulier, au sein de communications soit exo-lingues (entre membres du groupe en présence) soit end-lingues (entre membres du groupe des migrants).

Ces conditions spécifiques du contacts des langues dans la migration suscitent en effet chez les migrants (enfant comme adultes) des usages sociolinguistiques à la mesure de la modification de leur répertoire linguistique (une partie importante de la production sociolinguistique suisse est consacrée à cette problématique :cf . Par exemple Ludi et Py, 1986 ; cf . Également Deprez, 1999)

Ces cinq domaines majeurs qui témoignent actuellement d'une réelle vitalité de la recherche en sociolinguistique sont abordés dans les divers chapitre de cet ouvrage.ils nous paraissent constituer, pour une large part, le noyau central des interventions de la discipline. On peut considérer que d'autres domaines qui à des titres divers peuvent être considérés comme relevant pleinement de la sociolinguistique, ont cependant un positionnement théorique et méthodologique plus périphérique que les précédent : On en mentionnera ici deux, parmi les plus riches en productions.

4. Le traitement lexicologique/ lexico-métrique des discours sociaux (politiques, syndicaux, médiatiques etc.):

Inaugurée par l'école de Rouen auteur de J-B.Marcellesi , B.Gardin et Guespin ,l'analyse des discours politiques et syndicaux a prospéré dans une version qui fait du questionnement lexico-sémantique le principe majeur de l'analyse , laquelle repose sur le dépouillement informatisé d'un important corpus .On peut étudier sur ces bases un ensemble de textes issus de congrès syndicaux ou

encoure les discours tenus par la presse française autour du thème de l'immigration (cf.m.tournier, « les discours sociolinguistiques et l'analyse lexicométrique », in H.Boyer, 1996:179-213 ; S.bonnafous, l'immigration prise aux mots, paris, Kimé, 1991 ; Ainsi que la revue Mots, les langages du politique, publiée à l'ENS de Fontenay-Saint-cloud).

5. L'analyse sociolinguistique des interactions verbales:

Tout un courant de la réflexion et de l'observation sociolinguistiques, d'orientation nettement micro linguistique, considère par exemple que « le changement linguistique reflète des modifications fondamentales dans la structure des relations interpersonnelles, plutôt que de simples modifications dans l'environnement extralinguistique » (Gumperz, 1989,P.55). Ainsi , à propos d'une situation qualifiée ordinairement de conflictuelle par la sociolinguistique galicienne-espagnole, X.P.Rodriguez Yanez considère, à la suite d'une enquête en milieu urbain (et en particulier sur un marché) que « si nous voulons analyser d'un point de vue sociolinguistique la rencontre entre le monde urbain et le monde rural, la récolte d'interactions entre (ressortissants des deux mondes) semble être opérationnelle .Néanmoins (...) cette catégorisation n'implique pas que les choix de codes (galicien /castillan) des différents participant soient préétablis, ni que le développement de la négociation de ces choix soit prévisible ... » (X.P .Rodriguez

Yanez « Aléas théoriques et méthodologiques dans l'études du bilinguisme. Le cas de la Galice », H.Boyer, (1997:240).

6. La linguistique:

- La linguistique se définit comme l'étude historique et comparative des langues.
- La linguistique est la science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques.
- La linguistique est la science tentant de dégager la synthèse des études faites sur les différentes langues, de déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage.

6.1 La langue chez Saussure:

Il existe une opposition entre "la langue" au singulier et "les langues" au pluriel. Dans la première phase de son existence (XIXe siècle), la linguistique a toujours été intéressée par la pluralité des langues. Un linguiste connaissait parfaitement plusieurs langues et pouvait les décrire. Au XXe siècle, on a vu l'apparition d'une linguistique monolingue : le linguiste s'intéresse avant tout à sa langue maternelle.

Selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble des règles qui s'imposent à l'ensemble de ses usagers. (Gilles, S. 2003 : 76-77).

La langue, chez Saussure, est un système de signe : c'est un trésor qui contient l'ensemble des signes isolés. Tout au plus ces signes sont-ils classés. L'organisation des signes, en séquences telles que des phrases est du ressort de l'exploitation individuelle de la langue, c'est-à-dire de la parole. (Ibid: 77).

La langue est vue comme un phénomène social, comme un fait collectif : c'est en fait un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions que le corps social adopte pour permettre l'exercice de cette faculté par les individus, la parole quant à elle est individuelle. (Ibid: 77).

6.2 L'opposition langue/parole selon Saussure:

D'après F. DE SAUSSURE, pour l'école de Prague et le structuralisme américain, la langue est considérée comme un système de relations ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres, dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient. Chaque langue présente ce système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette langue. C'est ce système que F. DE SAUSSURE appelé effectivement la *langue* ; ce qui relève des variations individuelles constitue pour lui la *parole*. Dans cette théorie la *langue* est un *produit social*, tandis que la parole est définie comme la « *composante individuelle du langage* », comme un acte de volonté et d'intelligence ». La langue est un produit

social en ce sens que « *l'individu l'enregistre passivement* » ; cette partie sociale du langage est « *extérieure à l'individu* », qui ne peut ni la créer, ni la modifier. Elle est un contrat collectif auquel tous les membres de la communauté doivent se soumettre en bloc s'ils veulent communiquer. (Dubois, J., Giacomo, M. et al 1989 : 276-277).

6.3 Les variétés d'une langue:

Les langues contribuent à assurer l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines, mais aussi car ce qui réunit peut aussi exclure la différence et la ségrégation. Sensibles aux divers facteurs de différenciation qui traversent et travaillent le tissu social, elles reflètent les clivages internes qui tiennent à la localisation géographique et l'appartenance à une classe sociale, à un milieu culturel, à un groupe professionnel ou à une classe d'âge. En France, le français standard coexiste avec d'autres variétés du français pour former un grand polysystème que structurent des constantes et des variables. Outre le clivage langue orale/langue parlée, on distinguera à gros traits : (Jean, C., Martin, R. et René, R. 1994 : 18-19).

- Les variétés géographiques (dites diatopiques) : parlars et usages régionaux du français en France et hors France ;
- Les variétés situationnelles (dites diaphastiques) : langue soignée, courante, familière, etc. ;

- Les variétés techniques : langues de spécialités (juridique, médicale, technologique, etc.) ;
- Les variétés sociales (dites diastratiques) : parler populaire, argots, etc., et sans doute aussi français standard ;
- Les variétés stylistiques : langue littéraire, administrative, philosophique, langue des médias, etc.

Ces variations elles-mêmes variant selon les langues. (Ibid. 1994 : 19).

6.3.1 La langue maternelle :

On appelle langue maternelle la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son acquisition du langage, elle est la première langue dans l'ordre d'acquisition, où c'est la langue que nous parlons dès la naissance ou la plus proche de la naissance d'où les expressions fréquentes de (langue native) et de (locuteur natif). Par le fait que la langue maternelle acquise de façon naturelle, ce ci signifie trois choses :

- La part de la réflexion dont l'acquisition est minime voire nulle (nous apprenons sans s'en rendre compte).
- Le sujet s'approprie la langue naturellement sans l'aide d'une intervention pédagogique quel conque (nous apprenons tout seul).
- L'apprentissage se fait par simple contact, grâce aux interactions successives avec l'entourage familial (nous apprenons en parlant avec les autres).

La langue maternelle est employée dans plusieurs disciplines (dont la linguistique et la didactique) et dans le langage courant, la notion de langue maternelle est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur historique, de ses déterminations plurielles et de ses connotations étendues. Son emploi le plus répandu, dans de nombreuses langues, renvoie à la combinaison de deux séries de facteurs au moins : l'ordre de l'acquisition et l'ordre du contexte. Il s'agirait de dénommer ainsi la langue acquise la première par le sujet parlant dans un contexte où elle est aussi la langue utilisée au sein de la communication. Le caractère spontané, naturel de son usage, l'aisance dans son maniement, apparaissent parfois comme des traits définitoires de la langue maternelle. (Jean, P 2003 : 150).

6.3.2 La langue officielle:

C'est une langue utilisée par les institutions d'un état, aussi bien dans les usages intérieurs que dans ses relations avec les autres pays. Elle est une langue adoptée par un état (ou un groupe d'états), généralement au nom de sa constitution, une langue officielle est une langue institutionnelle : (administration, justice, éducation, secteurs législatif et commercial, etc.). Un même état peut s'adopter de langues officielles (c'est le cas de Cameroun par exemple où le français et l'anglais sont langues officielles). En Afrique, le français demeure langue officielle (mais non nationale) dans seize États.

Au Soudan, les deux langues officielles sont l'arabe et l'anglais. (Ibid. : 152).

6.3.3 Les langues étrangères:

Ce sont les langues que nous apprenons institutionnellement à l'école, ou ce sont des langues choisies ou apprises par la minorité.

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. On peut alors distinguer trois degrés de xénité (ou d'étrangeté) :

- La distance matérielle, géographique (par exemple le japonais par rapport au français), généralement relevé par l'exotisme des représentations qu'on se fait de ce type de langue;
- La distance culturelle, rendant plus ou moins facilement décodables les pratiques culturelles des étrangers et cela indépendamment de la distance géographique : deux langues proches géographiquement peuvent se référer à des cultures totalement étrangères l'une à l'autre;
- La distance linguistique, mesurable par exemple entre les familles de langues (par exemple : langue romane/langue slaves).

En didactique, langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques. Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entre dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le

reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des locuteurs non natifs.

C'est la prise de conscience de cette différenciation qui devait donner naissance, dans les années 1960, aux champs disciplinaires de la didactique du français langue étrangère. (Ibid. : 150).

6.3.4 La Langue privilégiée:

On parle de langue privilégiée, ou de langue étrangère privilégiée, dans les pays où une langue étrangère a un statut particulier, notamment celui de première langue étrangère obligatoire dans les programmes scolaires. C'est par exemple le cas du Maroc où le français reste la première langue étrangère alors que l'arabe a naturellement accédé au rang de langue officielle dès le retour à l'Indépendance. (Ibid. : 152).

6.3.5 La langue seconde:

La langue seconde est un terme pour deux notions :

- En Europe et dans le monde francophone, la langue seconde est la langue la plus importante après la langue maternelle : c'est peut être la langue administrative ou véhiculaire.
- Dans le monde anglo-saxon, ce serait plutôt la langue apprise en deuxième, chronologiquement.

C'est une langue non-maternelle mais elle est favorisée et beaucoup plus utilisée au niveau administratif et de scolarisation.

6.3.6 La langue véhiculaire:

Une langue véhiculaire est une langue qui dépasse le cadre de vie d'une communauté linguistique et qui répond à un besoin social d'intercommunication entre groupes éventuellement dotés de vernaculaires spécifiques. L'espagnol, l'anglais, le français, le créole dans le caraïbes ou le wolof au Sénégal jouent le rôle de langue véhiculaire. (Ibid. : 153).

C'est la langue de communication dans une région limitée où se trouvent plusieurs tribus qui parlent plusieurs langues locales différentes. C'est la langue interethnique. Par exemple l'arabe de Juba qui est le seul moyen de communication entre les non-arabophones et les arabophones au sud du Soudan.

6.3.7 La langue vernaculaire:

C'est la langue de communication entre les membres de la même communauté « tribu ». On qualifie de vernaculaire une langue ou variété telle qu'un dialecte, utilisé au foyer familial, à la maison. L'adjectif « vernaculaire » a pour prendre, dans le passé, un sens péjoratif pour qualifier les langues africaines parfois assimilées à des dialectes. (Ibid. : 153).

6.3.8 La langue dominante:

Un champ est toujours divisé en dominants et dominés et ce clivage traverse évidemment le domaine culturelle. Dans une société donnée les dominations s'exercent : une culture dominante et celle

qui a les moyens d'imposer ses choix et ses préférences comme les goûts adéquats et les meilleurs. Elle construit les légitimés, les modèles qui sont l'incarnation de la norme.

Les langues aussi sont soumises à ce rapport de force. En ce moment, sur le plan international, l'anglais est la langue dominante à laquelle presque tout le monde se plie.

Une langue dominante cherche à maintenir sa domination par uniformisation. Au contraire, les langues dominées visent à se défendre. (Ibid. : 150).

Elle est une langue largement utilisée dans la société, dans la plupart des sections (média, administration, scolarisation, même dans la vie sociale...etc.).

7. Les dialectes:

Le dialecte est une forme d'une langue qui a son système lexical, syntaxique et phonétique propre, et qui est utilisé dans un environnement plus réduit ou limité que la langue elle-même.

Employé couramment pour **dialecte régional** par opposition à "langue", le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme la langue, mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé : quand on dit que le picard est un dialecte français, cela ne signifie

pas que le picard est né de l'évolution (ou a plus forte raison de la "déformation") du français.

Dans le pays comme la France, où l'on trouve une langue officielle et normalisée, le dialecte est un système permettant une intercompréhension relativement facile entre les personnes qui ne connaîtraient que le dialecte et les personnes qui ne connaîtraient que la langue; le dialecte est alors exclu des relations officielles, de l'enseignement de base, et ne s'emploie que dans une partie du pays ou des pays où l'on utilise la langue. Les dialectes régionaux français sont : le francien, l'orléanais, le bourbonnais, le champenois, le picard, le haut-normand et le wallon, le lorrain, le bourguignon, le franc-comtois, le bas normand,...

Parfois, l'intercompréhension peut être toute relative; elle peut se réduire au sentiment de parler la même langue : on distingue ainsi un arabe littéral ou classique et des arabes dialectaux comme le tunisien, l'algérien et le soudanais... (Dubois, J., Giacomo, M. et alé 1989 : 149).

Le dialecte social est un système de signes et de règles syntaxiques utilisé dans un groupe social donné ou par référence à ce groupe. Ce système peut être réduit à des unités lexicales qui, mis à part la valeur affective, doublent les unités du vocabulaire générale dans un domaine déterminé. Certaines dialectes s'écrivent, tandis que d'autres n'ont qu'une forme orale.

8. Les patois :

On appelle **patois**, un dialecte social réduit à certains signes (faits phonétiques ou règles de combinaison), utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou des changements subis par la langue officielle.

Le patois étant une langue orale, donc théoriquement, il ne s'écrit pas. Pourtant si nous voulons le sauvegarder, il faut bien le faire.

Le patois peut-être marqué par des caractéristiques phonétiques, lexicales, ainsi que syntaxiques.

L'extension géographique du patois est généralement très limitée et plus souvent les formes patois n'apparaissent qu'à l'orale.

9. Société, communauté et communauté linguistique

La distinction entre la société, la communauté et la communauté linguistique cause, plus ou moins, une polysémie terminologique.

Dans l'objectif de démasquer cette confusion, il vaut mieux aborder chaque terme à part entière

9.1 Définition de la société:

D'après la Rousse (p.1996) société n.f.1.Ensemble d'individus qui vivent sur un même territoire et qui possèdent un système

d'institution, de lois et de règle –lutter pour que les chômeurs ne soient pas exclus de la société (syn-collectivité, communauté)

- Ensembles d'animaux qui vivent en groupe organisé .les abeilles vivent en société (syn-colonie)

- Groupe de personnes qui se fréquent, se réunissent pour une activité commune, notre société sportive compte beaucoup d'adhérent syn association 4 groupement de personne qui ont fondé un établissement industriel ou communauté, communion humanité, monde.

2. Selon le dictionnaire des synonymes Académies assemblée, association, carte cercle ,clubz,compagnie ,confrérie ,congrégation ,corps Eglise groupes ,groupement ,institut, parti, religion .(Dictionnaire des synonymes linguistique Care la langue seule parait être susceptible.

- « Il s'agit d'un ensemble d'individus qui vivent selon les mêmes traditions rituelles, mœurs et le même territoire (géographique et non politique). *(Manar Bin Zagouta, 2008, Cours de la sociolinguistique, Khartoum, phénomènes sociolinguistique, université du Soudan des sciences et de la technologie).*

9.2 Communauté:

On désigne par le terme un groupe social qui partage certain nombre de valeurs.

Pourtant, une communauté peut disposer plusieurs langues.

9.3 La communauté linguistique

Il est vraiment nécessaire de rappeler que la notion de la communauté linguistique est une des notions très complexes dans le domaine sociolinguistique.

Certains, tentent à la définir comme un ensemble d'individus ayant ou pratiquant la même langue.

Mais la complexité de la notion est due à l'idée que la communauté linguistique est un lieu théorique où la relation entre la langue et la société doit être observable.

Mais ce fait reste dans la plupart du temps très difficile à déterminer et à analyser concrètement.

Le troisième chapitre

Dans ce chapitre, nous allons parler de la situation de la langue nubienne au Soudan et le lien entre la langue arabe et la langue nubienne, Nous allons ensuite présenter les types de langues nubiennes. Nous allons de plus parler du phénomène de la mort des langues et la raison par laquelle les langues disparaissent.

1. L'origine de la Nuba et des langues nubiennes :

Beaucoup d'historiens estiment que la plus ancienne citation du mot « Nuba » renvoie au troisième siècle avant Jésus Christ, il a été employé par l'historien Grec Arathosonius qui a indiqué que le Nuba était une tribu qui habite à l'Ouest du Nile, à partir du nord de Méroé et arrivant jusqu'au bosso du Nile. Cette tribu est répartie en plusieurs parties qui n'obéissent pas aux ordres du roi de Méroé (Strabo 1917 : chapitre 52 : 17-53). Strabo croit que la zone de la Nuba avait emprunté son nom d'un des peuples que la rive ouest du Nile abritait qui sont les Nubiens. Ce peuple est devenu les habitants propriétaires de cette zone plus tard. Elle a gardé ce nom pendant toute l'époque de Moyen Age.

L'écrivain romain Blini (1961 : 473) a désigné la Nuba en parlant des tribus qui résident qu'il estime comme un des peuples de l'Ethiopie qui demeurent dans la Vallée de du Nile. Contrairement à Blini, Strabo a cité ces tribus en tant qu'un peuple indépendant des Ethiopiens.

Pendant longtemps, un grand débat a été déclenché, entre scientifiques et chercheurs, à propos de l'origine du mot « Nuba » et ce que cette notion désigne.

Mc Michel (1967 : 12) a confirmé que l'origine de ce mot était inconnue, mais qu'il semblait être d'une ancienne origine. Mc Michel et Saljman (1965) se sont mis d'accord sur le fait que ce mot est emprunté à un mot copte qui signifie « peigner » pour décrire « ceux qui ont des cheveux peignés ou frisés » ce qui peut être un synonyme au mot « nègre ». En accord avec Mc Michel, Mustapha Musaad indique que « Nuba » pourrait être venu de la notion « Nubu » qui signifie « l'or ».

Dans les calligraphes égyptiennes, le mot « Nub » est cité pour désigner « l'Or » - i.e. Les pays de l'or – qui est un nom qu'ont donné les Egyptiens à ce pays ».

En revanche, Samia Béchir (1996 : 117) confirme :

« Les références égyptiennes qui ont cité les peuples demeurant au Soudan n'ont jamais parlé de la Nuba, mais elles ont parlé des Gous et Nahissou »

Singest (1984 :1-2) a indiqué que le nom Nuba d'aujourd'hui a été utilisé autrefois pour décrire les groupes noirs qui résident dans la région des Montagnes des Nuba ou bien la maison des Nuba dans la partie sud-est du Kurdufan. Il a confirmé également que ce nom est porté par plusieurs ethnies qui logent dans la vallée du Nile

dans le sud d'Aswan. Le même nom a été donné aux groupes qui habitent dans le sud d'Égypte et que les Arabes immigrants ont élargi l'utilisation de ce nom pour comprendre les nègres et leurs similaires.

Archel a affirmé que le nom Nuba désigne les habitants des Montagnes des Nuba qui sont un groupe de montagnes au sud de Kurdufan. Cette région abrite des ethnies d'une grande diversité linguistique dont la plupart est des nègres.

Stevens (1984 - 2) fait la différence entre les deux notions utilisées dans le domaine scientifique. Il affirme qu'il y a une grande différence entre les Nubiens arabophones qui demeurent entre Dongola et Égypte et les Nuba de Kurdufan.

Ceci est une réalité, parce que lorsque la notion « les Nubiens » est utilisée pour appeler les habitants de la région entre Aswan en Égypte jusqu'à Dongola parlant la langue nubienne, la notion « les Nuba » est employée pour signifier les ethnies de Kurdufan parlant plusieurs langues différentes et adoptant de diverses religions parmi lesquelles une seule ethnie parle la langue nubienne.

En parlant de la langue, il faut dire qu'elle est une des preuves de la provenance de Nuba de l'Ouest. A ce propos, il existe deux points de vue. D'une part, il y a le point de vue qui confirme que la langue parlée à Kurdufan vient du Nile (Mc Michel : 1923) ; ce point de vue a été adopté par Mohammed Awad (1956 : 289) en accord avec Musaad. Ce dernier raisonne « la présence de ressemblances

entre la langue nubienne en provenance du Nile, quelques langues de Kurdufan et d'autres ne signifie pas que ces habitants sont de même origine. Pourtant, cela est peut être due à une immigration nubienne du Nile vers quelques directions de Kurdufan qui a laissé des effets linguistiques. »

D'autre part, le deuxième point de vue indique la langue nubienne nilienne est venue de Kurdufan avec des groupes qui déménagent vers l'est pour la vallée du Nile pendant deux immigrations. La première est partie pour le nord vers la Nuba basse qui a donné la naissance au Royaume de Nubadaya en 297 et dans les années suivantes à celle-ci. La deuxième immigration est arrivée plus tard et c'était un départ pour le sud du Royaume de Méroé. Elle a couvert la zone entre les deux fleuves [blanc et bleu] et la terre des Butanna. Ces immigrants étaient connus par le nom des Nuba noirs. Au IV^e siècle, ils ont été combattus par le roi Axoum. Plus tard, ces immigrants ont été la base du royaume d'Olowa.

Adams (1977 :65) a montré que la Nuba n'appartenait pas uniquement aux Nubiens. Tout au long de son Histoire: les migrations collectives ou individuelles (des chefs, des marchands, des étrangers, des éleveurs, des bédouins, des migrants, des sédentaires...) a formé d'importants événements dans la région. Dans la plupart de temps les immigrants s'intégraient dans la société locale. Adams ajoute "nous savons que la Nuba était assez peuplée

depuis l'époque des premiers hommes. Néanmoins, nous ne sommes pas sûrs s'ils étaient toujours les mêmes ethnies qu'aujourd'hui. "

De toute façon, bien que beaucoup de migrations aient eu lieu, les Nubiens ont toujours gardé leur langue et leur culture, même après le christianisme et l'Islam.

A ce propos, Mohammed Awad indique Malgré l'entrée de diverses ethnies dans les pays de Nuba, pourtant le peuple de ce pays a toujours conservé sa propre langue et sa propre culture."

Suite à la ruine du Royaume de Méroé, la situation dans la vallée du Nile s'est stabilisée beaucoup pour les Nubiens. Trois Royaumes Nubiens ont été construits dans cette région, ils sont Nubatia, Almaqra et Alawa.

Certains chercheurs estiment l'existence d'une longue période entre la ruine du Royaume de Méroé et la construction des Royaumes Chrétiens. Samia Béchir (1990:44) l'a estimé d'une centaine d'années environ. D'autres considèrent que cette période a aidé la diffusion du christianisme et de l'Islam dans la même région plus tard (Adams 1971:416).

Comme on vient d'indiquer, le Vie siècle a subi la naissance de trois Royaumes qui sont nés en même temps que le missionnaire chrétien dans les pays de Nuba.

1. **Nubatia** : les Arabes l'appellent aussi Elmeriss, il se trouvait dans la région entre la première cascade à Aswan et la deuxième cascade) Batn Elhajr. Sa capitale était Foursse.

2. **Almaqra** qui se trouvait entre la deuxième cascade et la cinquième cascade (jusqu'à la région nommée Elabwab par les Arabes, et il est possible que cette région soit l'ancienne Méroé). Sa capitale a été Dongola Elajooz.

Ce dernier Royaume et Nubatia se sont réunis pour former le nouveau royaume appelé aussi Almaqra avec sa capitale Dongola Elajooz. En 1323, ce royaume est envahi par les Arabes.

3. **Alawa** se situait entre la cinquième cascade, la zone de rencontre des deux fleuves (blanc et bleu) et une partie d'Eljazira. Sa capitale était Suba. il a continué à exister sous la collaboration entre les Arabes et les Founjes jusqu'en 1504.

Il existe d'autres noms pour ces royaumes, Nubatia et Almaqra sont appelés la Nuba Basse. Tandis qu'Olawa a eu le nom de La Nuba Haute. Suite à l'entrée de l'islam en Egypte, les Arabes ont envahi ces Royaumes.

2. Le lien entre les Nubiens, les Arabes et la langue arabe:

C'est un ancien lien, que l'on peut renvoyer à l'époque d'avant l'islam par le biais de la mer rouge et Sinaa en Egypte (Mc Michel 1967: 19 et Musaad 1960:106). Pourtant, les influences linguistiques et culturelles sont arrivées après l'invasion d'Egypte par les Arabes.

A ce propos Yousif Fadul Hassan affirme: " Pendant les sept siècles qui ont suivis l'entrée des Arabes et la signature de Pacte de la Nuba, après leur attaque sur Dongola 651-652, ils sont partis lentement vers les Bija et les deux Royaumes chrétiens de Nuba (Olawa et Almaqra) pour chercher la nourriture et le commerce".

Malgré l'accord de Baqt (ordonnant les Arabes de passer par les pays de Nuba et non pas de s'y installer) signé entre les Arabes (représentés par Abdallah Ibn Abu-Elsarh) et les Nubiens, les Arabes y sont entrés (Elmegrizi 1941: 20/259)

Musaad parle de ceci en disant: "L'accord de Abdallah Ibn Abu-Elsarh a beau interdire l'entrée des Arabes aux pays des Nuba à l'exception des cas de commerce, les Arabes de divers groupes résidant la région d'Aswan ne se sont pas conformés à cette condition, au contraire, ils s'y sont faufilé et y ont acheté des propriétés devenant des héritages à hériter génération après génération.

L'installation des Arabes a amené l'intégration et le mariage entre ceux-ci et les locaux. Il s'en résulte la diffusion de la langue arabe et celle de la religion. Au départ, la gouvernance était prise en main par les Nubiens, mais ensuite ils l'ont partagée avec les Arabes. Ceux-ci ont beaucoup profité de la loi de l'héritage de la gouvernance par le biais de la mère que les Nubiens utilisée. Cela a aidé les Arabes à gagner la gouvernance en se mariant avec les Nubienne.

Le meilleur exemple pour cela est le Royaume des enfants de Quinz construit par une tribu arabe d'Egypte s'intégrant aux Nubiens en tête. Il s'en résulte les Quinziens d'aujourd'hui. La naissance du royaume des Quinziens et l'arrivée des Arabes dans la gouvernance des royaumes nubiens a beaucoup aidé la diffusion de l'Islam et la disparition du christianisme ainsi que le remplacement de la langue nubienne (et les autres langues de la région, le grec est un exemple) par la langue arabe.

Alors, on peut déduire qu'auparavant région Nubienne est toute la zone dans les deux rives du Nile à partir d'Aswan et jusqu'à Khartoum. Pourtant, de nos jours, la Nuba est la région qui se situe entre la première cascade (Aswan, Egypte) et la quatrième cascade (Dongola, Soudan). A propos de contexte linguistique, il y a deux autres régions qui sont incluses, d'un côté la langue Nuba de Kurdufan et de l'autre la langue Nuba de Darfour. Ceci est expliqué en ce qui suit :

3. Les Nubiens du Nile : se composent de quatre groupes linguistiques qui parlent la langue nubienne en tant que langue maternelle. Ces groupes sont divisés en deux selon la ressemblance linguistique. Le premier groupe : les Dongolais et Quinziens se situent dans deux régions différentes. Le second groupe : les Mahassiens et Nubiens qui habitent deux régions voisines. Cela s'explique ainsi :

La zone de la langue mahassienne_nubienne se trouve entre Ibrim au nord et Karma au sud.

La langue dongolaise_quinzienne, c'est dans une zone qui s'étend entre Aswan au sud d'Egypte jusqu'à la quatrième cascade au nord du Soudan, sauf la région qui couvre la langue mahassienne_nubienne.

L'immigration la plus importante pour les Nubiens est arrivée dans un passé récent. Elle est arrivée lors du déplacement des habitants de la région de l'ancienne Halfa vers la région de Butanna « Khachm Algorba », ceci est à cause de la construction du réservoir d'Aswan dans le milieu des années soixante de ce siècle. Ceci a été la raison de plusieurs études archéologiques et anthropologiques découvrant la richesse de la civilisation des anciens habitants de cette région et qui y résidait dans la période avant Jésus Christ. Il y a eu aussi la disparition de certains héritages qui auraient pu changer beaucoup d'informations historiques.

4. Les Nuba de Kurdufan :

Ce sont des tribus habitant les différentes Montagnes de Nuba au sud de Kurdufan. Ce nom a été donné par les Arabes et les Européens aux habitants des montagnes à Kurdufan. Stevens (1984 : 3) affirme que l'appellation de ces tribus par ce nom a révélé le mystère et a donné l'impression que toutes ces tribus sont de même origine ethnique, ce qui n'est pas correcte parce que ces tribus sont

de plusieurs ethnies différentes, de différentes religions et cultures diverses.

Nadle (1947 : 4) confirme que les habitants originaires de ces montagnes sont les nègres connus sous le nom de Nuba. Dans la même région, il y a des tribus arabes (Elbagara) et il y a aussi les originaires de l'Ouest d'Afrique.

Les autres tribus ont appelé par le nom « les Nuba » les habitants des Montagnes de la Nuba. Tandis qu'eux-mêmes s'appellent selon la région et la montagne où ils habitent.

Ce groupe linguistique se divise en deux parties, d'une part, les langues en voie de disparition (Elharaz). De l'autre, les langues qui sont nubiennes toujours utilisées. Ces langues sont parlées par les habitants des montagnes de Nuba.

Cela s'explique:

4.1 La langue Elharaz :

Herman Bill (1973 :76-77 et 1995) a abordé d'Elharaz lors de plusieurs occasions : « la langue Elharaz est nubienne qui se trouve au nord de Kurdufan dans la montagne d'Elharaz. Mais elle est morte. Elle était une langue indépendante et non pas un dialecte appartenant à une autre langue nubienne. Cette langue possède des traits phonétiques communs avec les langues nubiennes des montagnes de Nuba ainsi que la langue dongolaise du Nile.

4.2 La langue des montagnes de Nuba :

Elle se trouve dans les milieux linguistiques nubiens chez les habitants des montagnes de Nuba. Elle se répartit en deux groupes :

- a. Les langues : (Elhajarat, Golfanne, Kadro Elgharbia, et Eldair)
- b. Les langues (Walli, Karko, Kadro Shargia et Delinge)

4.3 La langue nubienne de Darfour :

Il existe aussi des groupes linguistiques parlant des langues nubiennes (Elmidoob et Elburgud).

4.3.1 La langue Elmidoob :

Ce nom est donné à la langue parlée au nord de Darfour et à ceux qui la parle (la tribu d'Elmidoob). Ferner (1993 :13) indique que les gens d'Elmidoob sont aussi appelé Eltindol (synonyme d'Elmidoob), leur langue s'appelle Elted et la nationalité c'est Eltedi. Cette tribu se trouve dans un contexte non nubien, mais ils communiquent en nubien. Le nom Elmidoob vient du nom de la montagne se situant à l'extrême nord-est de Darfour.

Cette montagne est leur partie d'origine. Pourtant, il y a un grand groupe de locuteurs d'Elmidoob qui habitent à Elgezera Abba. Certains de ceux-ci sont partis pendant l'époque le mouvement d'Elmahdia pour soutenir Elmahdi. D'autres sont partis pour la capitale pour des raisons économiques, d'éducation, de sécheresse,

4.3.2 La langue Elburgud :

Dr. Oshari (1974 : introduction) a affirmé que la langue d'Elburgud s'accélère vers la disparition. Car, ses locuteurs ne sont pas plus de 10 personnes dans le Soudan entier.

Ces locuteurs se trouvent à Darfour (entre Niala et Elfachir) et à Elgezera Abba. Oshari a également dit qu'Elburgud, pour certaines raisons non recherchées, ont abandonné leur langue et adopté l'arabe et d'autres langues locales (Elfour et Elzagawa) en tant que langue seconde.

5. La diffusion des langues nubiennes modernes :

L'ancienne langue nubienne était la langue première des habitants de la région entre Aswan en Egypte et Suba au Soudan. Cela est abordé chez Samia Béchir lors qu'elle parle des langues nubiennes modernes dans la vallée du Nile (elle les appelle des dialectes) :

« Selon les ressources historiques, la diffusion de la langue nubienne dans la vallée du Nile était plus large dans les Moyens Age qui était l'époque de la construction et la ruine des Royaumes nubiens »

A nos jours, la région où le nubien est utilisé s'est beaucoup réduite. Ceci est à cause de l'arrivée des Arabes et le conflit entre les langues nubienne et arabe. Ce conflit que la langue arabe a gagné pour réduire les domaines et la région d'utilisation de la langue dans

une zone très courte entre la première cascade et la quatrième cascade. Mohammed Elmahdi et Zakaria Ahmed (1990-2) ont parlé de cela :

« Suite à la destruction du royaume d'Alawa par les musulmans, en 1505, et la disparition en crescendo du christianisme devant la nouvelle religion, un grand conflit, d'une longue durée, s'est déclenché entre la langue arabe et la langue nubienne. Ce conflit, c'est l'arabe qui l'a emporté ce qui a amené à la disparition du nubien au centre du Soudan et son remplacement par la langue arabe. Pourtant, il existe toujours dans la région entre Aswan en Egypte et Suba au Soudan. »

L'ancienne langue nubienne a totalement disparue et à sa place, est utilisé, la langue nubienne moderne qui se situe entre la première cascade et la quatrième cascade où cette langue est utilisé en tant que langue maternelle.

A l'ouest du Soudan, les langues nubiennes modernes sont utilisées dans des zones très spécifiques dans les montagnes de la Nuba à Kurdufan. La langue Elharaz est totalement morte et elle en reste des souvenirs dans la tête des personnes âgées. A Darfour, Elmidoob est une langue maternelle, mais Elburgud est en voie de disparition.

6. Les domaines d'utilisation de la langue nubienne moderne :

Cette langue avait une calligraphie auparavant et elle était utilisée comme une langue officielle de communication écrite dans les anciens royaumes nubiens. Alors que la langue moderne n'est que des langues orales utilisées au nord du Soudan et à l'ouest. Ses domaines sont :

1. Une langue maternelle pour les plus âgés et les adultes qui n'ont jamais quitté leur ville natale où la langue nubienne est parlée. Il se peut que ces locuteurs aient vécu plusieurs années de leur enfance dans la ville d'origine. Il est possible d'avoir des enfants utilisant la langue nubienne dans les mêmes conditions citées ci-dessous.
2. Une langue seconde pour les adultes (parfois) et les enfants (la plupart de temps) surtout pour ceux qui ont passé une partie de leur enfance ou l'enfance entière dans une autre région où la langue nubienne n'est pas présente.
3. Une langue de communication entre les groupes nubiens qui habitent en dehors de leur environnement. Ceux-ci l'utilisent d'une façon limitée (à la maison, dans des occasions spéciales ou lors d'une rencontre entre des natifs).

Maintenant nous allons parler du phénomène de la mort des langues en passe par la présentation les raisons par lesquelles la langue mort.

Une langue est dite **morte** quand il n'existe plus de locuteurs l'utilisant comme outil de communication dans la vie courante sous la forme dite morte.

7. Le phénomène de la mort des langues

Le linguiste français *Claude Hagège* estime, pour sa part, qu'une langue disparaît «tous les quinze jours», c'est-à-dire 25 annuellement. Autrement dit, à ce rythme, si rien n'est fait, le monde aura perdu dans un siècle la moitié de son patrimoine linguistique, et sans doute davantage à cause de l'accélération due aux prodigieux moyens de communication. Ce phénomène touche particulièrement les langues indonésiennes (plus de la moitié des 600 langues serait moribonde), néo-guinéennes (plus de la moitié des 860 langues de Papouasie-Nouvelle-Guinée serait en voie d'extinction) et africaines, mais il concerne aussi de nombreuses autres langues menacées par l'anglo-américain ou d'autres grandes langues de communication. Par exemple, en Inde et en Afrique, beaucoup de nombre de langues qui avaient pourtant résisté à la colonisation sont aujourd'hui menacées par les grandes langues indiennes (hindi et ourdou) ou africaines telles que le swahili (en Afrique orientale), le peul (en Afrique centrale), le haoussa (au Niger et au Cameroun) ou le wolof (au Sénégal); ces langues sont tout aussi «dangereuses» pour les «petites langues» que l'anglais ou le français, car elles ne sont pas considérées comme des «langues étrangères» et possèdent le prestige des grandes langues africaines. Le rythme d'extinction des langues, qui s'était

déjà accéléré au cours du XX^e, va atteindre des proportions sans précédent au cours du prochain siècle.

Certains experts prévoient qu'au cours du présent siècle de 50 % à 90 % des langues parlées actuelles disparaîtront, c'est-à-dire de 3000 à 4000 langues. En Europe, sur 123 langues recensées — le continent le moins menacé —, on compte 9 langues «moribondes», 26 «proches de l'extinction» et 38 «en danger». Selon une étude de *l'UNESCO* (commencée en 1997 et dont le rapport fut diffusé en 2002), pas moins de 5500 langues sur 6000 disparaîtront d'ici un siècle et seront devenues des langues mortes au même titre que le latin et le grec ancien. Cela signifie que 90 % des langues actuelles seront liquidées au cours de ce siècle. Un «massacre», estime l'UNESCO. Le pire, c'est qu'on ne le remarquera peut-être même pas, car la disparition d'une langue ne représente jamais un événement bien spectaculaire. Pourtant, on peut parler d'un véritable «cataclysme» qui se produira dans l'indifférence générale.

Évidemment, il y a des gens qui croient que la disparition des langues est un événement normal dont il ne faut pas s'inquiéter. Par exemple, le chroniqueur américain du *National Review*, **John J. Miller**, ne voit pas en quoi, par exemple, les quelque 800 langues de la Papouasie-Nouvelle-Guinée puissent constituer un «modèle» auquel d'autres devraient se plier; il ne voit pas non plus pourquoi nous devrions nous alarmer, car ces populations n'auraient rien à donner aux autres, si ce n'est quelques babioles artisanales.

La mort des langues est une conséquence inévitable de la suprématie des langues fortes dans l'arène linguistique. De façon générale, on peut dire qu'une langue est menacée dans sa survie dès qu'elle n'est plus en état d'expansion, dès qu'elle perd de ses fonctions de communication dans la vie sociale ou n'est plus pratiquée quotidiennement pour les besoins usuels de la vie, dès qu'elle n'est plus rentable au plan économique, ou dès qu'il n'y a plus suffisamment de locuteurs pour en assurer la diffusion. On estime qu'une langue ne peut survivre qu'à la condition de compter au moins 100 000 locuteurs. Or, sur les 6700 langues actuelles, la moitié compte moins de 10 000 locuteurs...

Les causes de la disparition des langues demeurent multiples et complexes, mais elles sont plus ou moins circonscrites, comme pour les facteurs d'expansion, à des facteurs d'ordre militaire, démographique, géographique, économique, politique et culturel. Ces facteurs s'imbriquent souvent les uns dans les autres, sans qu'il soit toujours aisé d'identifier lequel d'entre eux joue un rôle prépondérant.

7.1 Les conquêtes militaires :

Les conquêtes militaires peuvent être déterminantes pour les langues perdantes. Tout dépend du type de conquête militaire. Les effets d'une défaite militaire seront différents s'il s'agit d'un génocide ou s'il s'agit d'une langue faible ou d'une langue forte.

7.2 Le génocide :

Une langue peut cesser d'exister par le génocide, c'est-à-dire par l'élimination pure et simple de la population dont c'est la langue maternelle. S'il s'agit d'une petite langue minoritaire, l'effet est radical, immédiat et irréversible. Mentionnons, à titre d'exemples, la liquidation de nombreuses langues amérindiennes et de plusieurs petits peuples de l'ex-URSS (aujourd'hui la Russie) et de Chine (Ingouches, Kalmouts, Mekhétiens, Nus, Achangs, etc.).

Dans d'autres cas, un génocide, même partiel, constitue le début d'un long déclin parce qu'il réduit inexorablement la vitalité linguistique des survivants. Rappelons les massacres des armées de César qui fauchèrent sept millions de guerriers gaulois et réduisirent la population du tiers de ses meilleurs effectifs. Signalons aussi l'extermination de deux millions d'Irlandais par les Anglais au XIX^e siècle, celui de 600 000 Arméniens par les Turcs au début du XIX^e siècle, l'hécatombe des Ibos au Nigeria (1966-1970) et celle de trois millions de Bengalis par le Pakistan en 1971; plus récemment, les régimes totalitaires du Cambodge, de l'Éthiopie et du Rwanda ont éliminé des millions de leurs concitoyens, entraînant par le fait même un affaiblissement irréversible de leurs langues.

Non seulement les conquêtes militaires peuvent réduire les effectifs des petites peuples de façon draconienne, mais elles laissent souvent des séquelles tout aussi funestes: famine, épidémies, pauvreté, asservissement, exploitation, déplacements de population,

répression, etc. À long terme, les petites langues sont alors entraînées vers une inéluctable extinction.

7.3 La défaite d'une langue forte :

Les conquêtes militaires n'ont pas nécessairement le même effet dans le cas des langues fortes, mais perdantes. Ainsi, les Romains ont conquis la Grèce, mais ils n'ont jamais éliminé le grec. Au contraire, la culture latine s'est hellénisée et la plupart des Romains instruits se sont fait un devoir d'apprendre le grec; bien souvent, ce sont les esclaves grecs qui ont enseigné leur langue à leurs maîtres conquérants. Lorsque les Romains ont été conquis à leur tour par les peuples germaniques, le latin a alors amorcé son déclin; dès le VI^e siècle, il n'était plus parlé, mais il a continué d'être utilisé comme langue véhiculaire jusqu'au XX^e siècle, alors qu'il avait perdu depuis longtemps les effets de sa grandeur.

Plus récemment, la Conquête anglaise de 1760 au Canada n'a pas éliminé le français; d'une part, il n'y a pas eu de génocide, d'autre part, le français est resté une langue forte dans le reste du monde. Cela signifie qu'une langue forte qui est conquise n'entraîne pas nécessairement son déclin, mais si déclin il y a il peut être très lent et s'étaler sur plusieurs siècles.

7.4 La victoire de la langue vaincue :

Même si le phénomène est apparu très rarement dans l'histoire de l'humanité, il arrive que la langue vaincue finisse par gagner sur la

langue dominante. De façon exceptionnelle, elle peut même assimiler celle des vainqueurs. C'est le cas de la langue des guerriers normands des IX^e et X^e siècles qui ont perdu leur langue (le vieux norrois) pour adopter celle des vaincus (l'ancien français). Auparavant (V^e et VI^e siècles), les Francs avaient conquis la Gaule, mais ils avaient perdu leur langue germanique en l'espace de quelques générations.

De leur côté, les Wisigoths, comme plusieurs peuples germaniques, ne purent imposer leur langue, le wisigoth, après avoir conquis l'Espagne au V^e siècle de notre ère. Le wisigoth était déjà passablement romanisé à cette époque, alors que les Wisigoths adoptèrent plutôt celle du vaincu, une langue qui n'était plus le latin d'origine, car celui-ci s'était déjà beaucoup transformé; ce n'était plus du latin, mais du roman, sauf au Pays basque où le basque, une langue pré-indo-européenne, s'est maintenu, protégé par les montagnes. Il n'en demeure pas moins que le choc des armes s'avère presque toujours fatal pour l'une des langues en présence et qu'il peut entraîner pour l'une d'elle dans un long déclin dont l'issue peut être l'extinction.

7.5 La faiblesse numérique :

Si la puissance démographique contribue à l'expansion des langues, la faiblesse numérique entraîne la régression des langues. Dans certains cas extrêmes, une langue disparaît parce que tous ses locuteurs ont disparu, par mort naturelle. Ainsi, de nombreuses langues autochtones ne comptent que 5, 10 ou 20 locuteurs tous âgés

de plus de 50 ans. Par exemple, en Équateur, il ne restait plus à la fin de 1999 que cinq locuteurs du zaparo, et il s'agissait de personnes très âgées et vivant à plusieurs jours de marche les unes des autres; il est évident que cette langue, comme d'ailleurs des centaines d'autres, auront totalement disparu dans quelques années lorsque sera décédé le dernier survivant.

Pour résumer, on estime que le seuil de survie d'une langue est placé à environ 100 000 locuteurs et que la survie d'une langue est précaire dès qu'elle est parlée par moins d'un million de locuteurs. Or, la plupart des 6700 langues du monde sont parlée par moins de 100 000 locuteurs. Toutefois, une petite communauté linguistique peut survivre pendant longtemps si elle vit isolée et concentrée, par exemple, dans des forêts, des montagnes ou des îles, à l'abri d'une langue dominante. En ce début du XXI^e siècle, un tel isolement physique et social est appelé à devenir de plus en plus rare, voire à peu près impossible.

Cela étant dit, une langue disparaît généralement parce qu'elle n'a plus suffisamment de locuteurs pour assurer un minimum de communication, mais surtout, et c'est là le phénomène le plus important, parce que les locuteurs acceptent ou choisissent de l'abandonner ou de ne plus la transmettre à leurs enfants. Autrement dit, parce qu'elle n'est plus jugée utile pour communiquer. Dès lors, avec la langue disparaît une partie du patrimoine de l'humanité dans

la mesure où une langue incarne une vision du monde, c'est-à-dire une façon de véhiculer le savoir.

7.6 La dispersion démographique :

L'une des pires situations pour une langue numériquement faible, c'est l'éparpillement de ses locuteurs sur de vastes étendues de territoire dominées par une langue majoritaire. La dispersion géographique peut alors être fatale parce qu'elle contribue à réduire les forces de résistance à la langue dominante. Prenons le cas des Frisons aux Pays-Bas et en Allemagne. Ceux-ci parlent une langue germanique, assez proche de l'anglais, qui est parlée dans trois régions réparties entre les Pays-Bas et l'Allemagne. Aux Pays-Bas, on compte quelque 400 000 locuteurs du frison dans la province de la Frise, environ 10 000 à 12 000 locuteurs dans la province de Groningue, ainsi que dans deux régions en Allemagne du Nord: quelque 9000 locuteurs dans le *Land* du Schleswig-Holstein et environ 2000 dans le *Land* de Basse-Saxe. Or, toutes ces langues frisonnes se sont fragmentées en dialectes différents. De plus, la dispersion démographique des Frisons entraînera, relativement à court terme, l'extinction des frisophones en Allemagne ainsi que ceux de la province de Groningue (Pays-Bas).

Relevons un autre exemple avec le cas des 900 000 Québécois francophones qui se sont réfugiés aux États-Unis entre 1840 et 1930. Ceux-ci ont non seulement affaibli le poids des francophones au Québec, mais ils ont également perdu toute résistance à la force

d'attraction de l'anglais en se fondant dans la majorité anglophone. C'est pourquoi le sort des francophones hors Québec est préoccupant dans la mesure où leur dispersion dans l'ensemble anglo-canadien les rend extrêmement vulnérables à l'assimilation. En somme, si l'exode à l'étranger favorise les langues fortes, il affaiblit les langues minoritaires qui perdent alors leur résistance. Il ne faut jamais oublier qu'une langue ne vit bien que lorsqu'elle est fortement concentrée sur un territoire.

7.7 L'immigration étrangère :

L'immigration étrangère massive est néfaste pour une langue minoritaire au plan national mais majoritaire localement, car elle peut minoriser un groupe linguistique sur son propre territoire. Ainsi, les Hawaïens d'origine ont subi l'assaut de la minorisation au moyen de vagues d'immigration successives; de 1878 à 1890, la proportion d'Hawaïens «pure laine» est passée de 81 % à 45 %, puis à 36 % en 1896, 24 % en 1900, 20 % en 1910, 13 % en 1930. Aujourd'hui, ces Polynésiens indigènes ne forment plus que 1,5 % de la population. La minorisation par submersion a été pratiquée ailleurs avec succès auprès de groupes autochtones, notamment par les Américains, les Russes, les Chinois, les Britanniques, les Français, les Espagnols, les Portugais, etc.

7.8 Les mariages mixtes et la dénatalité :

D'autres facteurs à caractère démographique contribuent également à la disparition des langues faibles: les mariages mixtes (ou exogamie) et la dénatalité. Si les mariages exogames favorisent les langues fortes, c'est évidemment l'inverse pour les langues minoritaires, car l'exogamie accélère la tendance à l'assimilation; le cas des francophones hors Québec en est un exemple probant, leur taux d'assimilation variant de 30 % à 90 %. D'ailleurs, c'est l'exogamie qui explique que les Francs et plus tard, les Normands (Vikings), vainqueurs et minoritaires, se sont assimilés aux vaincus; les enfants issus des mariages mixtes entre pères francs et mères gallo-romaines ont naturellement appris la langue maternelle, le français.

Quant à la dénatalité, elle ne réduit pas à court terme la vitalité d'une langue si le réservoir démographique est suffisamment dense: par exemple, 50, 80 ou 100 millions de locuteurs. Même si le taux de fécondité est inférieur au seuil de renouvellement des générations aux États-Unis, en France, en Italie, en Allemagne fédérale, les conséquences de la dépopulation demeurent, pour l'instant, minimales pour ces pays, qui comptent sur un grand nombre de locuteurs et qui assimilent leurs minorités.

Par contre, pour les groupes minoritaires, un faible taux de natalité a pour effet d'accentuer le déclin démographique et, par voie de conséquence, de réduire dangereusement les facteurs de

résistance; l'exemple du Québec est frappant à cet égard. Cela dit, il est probable que l'Occident aura à assumer un jour les conséquences de sa sous-fécondité, ce qui entraînera une réduction de la puissance des langues comme l'anglais, le français, l'allemand, etc. Mais le déclin de ces langues dans le monde risque d'être lent.

7.9 La domination socio-économique :

La régression d'une langue dépend aussi de la place que ses locuteurs occupent dans les rapports socio-économiques. Une langue minoritaire doit souvent s'en remettre au groupe dominant pour assurer son développement économique. Le breton en France et le gallois au Royaume-Uni illustrent le déclin rapide et catastrophique de langues soumises à un changement social radical provoqué de l'extérieur. Tant que la Bretagne et le Pays de Galles sont restés des sociétés agricoles protégées par l'isolement relatif de leur région, le breton et le gallois se sont maintenus malgré la pression linguistique, francisante ou anglicisante, de l'école, de l'administration et du gouvernement.

7.10 L'intérêt économique :

C'est la prospérité économique qui a attiré les populations bretonnes et galloises vers les zones urbaines où régnait la langue dominante; en même temps, les régions périphériques étaient dirigées par des chefs d'entreprises qui ne parlaient, selon le cas, que le français ou l'anglais. Les changements socio-économiques ont

donc propulsé les locuteurs bretons et gallois dans un univers culturel nouveau sur lequel ils n'ont eu à peu près aucune prise. En moins d'une génération, le breton et le gallois ont perdu une bonne moitié de leurs locuteurs à la suite de l'industrialisation, de l'urbanisation et des brassages de population. Puis l'apathie a fait le reste.

En fait, la prospérité économique de la langue dominante et le sous-développement économique de la langue dominée étouffent cette dernière en plaçant ses locuteurs dans une position sociale les obligeant à utiliser la langue dominante afin d'améliorer leur niveau de vie. C'est ce qui fait dire au politicologue Jean-A. Laponce.

Plus de contrepartie suffisante sous forme de gains sociaux et psychologiques, la langue disparaît, comme a disparu le celte du Yorkshire qui n'est plus employé, pratiquement, que pour compter les moutons. (*Langue et territoire*, PUL, 1984, p. 57).

Seul l'intérêt économique explique que des communautés abandonnent leur langue pour une autre qu'elles jugent plus rentable. Si la pression exercée par la langue la plus forte en raison de son utilité économique se maintient pendant une longue période, le groupe minoritaire finira pas achever lui-même l'œuvre de destruction de sa propre langue, et ce, malgré l'attachement qu'il lui porte. L'un des cas les plus connus de mutations linguistiques successives concerne celui des Kamasins. Ce peuple de Sibérie a changé de langue trois fois en 50 ans. En effet, les Kamasins parlaient originellement une langue samoyède (le kamasin); ils ont

commencé à parler le turc vers 1840 et ne parlaient plus que cette langue 20 ans plus tard; à partir de 1890, les Kamasins avaient déjà abandonné le turc pour le russe.

7.11 Le prix du développement économique

Le poids social et économique de la langue forte peut être tel que les langues faibles ne peuvent pas lui résister à moins de demeurer enfermées dans un ghetto linguistique et de s'isoler totalement. Les groupes minoritaires qui refusent de s'isoler doivent alors accepter de perdre leur langue. N'oublions pas que le maintien d'une langue faible aux côtés d'une langue forte se fait inévitablement au prix du développement économique et que le développement économique se fait aussi aux prix de la langue faible. Dans une situation de concurrence linguistique, l'amélioration du niveau de vie passe souvent par la régression de la langue subordonnée.

7.12 L'impuissance politique :

Les langues les moins à même de survivre sont celles qui n'exercent pas le contrôle d'un État, d'un gouvernement ou, à défaut, d'un territoire qui leur soit propre. Toute langue qui ne détient pas un quelconque pouvoir politique et qui ne dispose pas d'un statut reconnu se place nécessairement dans une position précaire de survie.

7.13 Les langues sans État :

Les langues sans État, celles qui ne bénéficient d'aucune autonomie politique ou qui ne partagent aucun pouvoir politique, doivent leur maintien à la bonne volonté de la majorité dominante. Comme la grande majorité des quelque 6700 langues du monde demeurent sans État moins d'une centaine bénéficie de l'appui d'un État comme langue officielle ou co-officielle, on comprend que l'avenir de la plupart des langues est incertain. Les langues sans État sont des langues désarmées, souvent sans force démographique et économique influente, sans statut reconnu, et elles sont donc refoulées vers des domaines comme la religion, la vie familiale, l'agriculture, les relations interpersonnelles, c'est-à-dire les communications non institutionnalisées.

L'État peut agir facilement sur les langues minoritaires qui ne bénéficient d'aucun pouvoir politique. Un grand nombre de langues assistent impuissantes à leur propre liquidation dans une sorte de déculturation à l'égard du patrimoine ancestral et de dissolution dans la «civilisation» moderne. C'est le cas des langues amérindiennes, des langues des aborigènes australiens, des langues paléo-sibériennes de Russie, de la langue des Aïnous du Japon, des Bochimans et des Hottentots du Sud de l'Afrique, de celle de nombreux peuples mélanésiens et polynésiens d'Océanie, des francophones de la Louisiane, du val d'Aoste et de la plupart des provinces anglaises du Canada, du breton en France, de l'écossais au Royaume-Uni, etc.

Toutes ces langues ne disposent, à toutes fins utiles, d'aucun pouvoir politique, même si elles occupent un territoire depuis plusieurs siècles. Certains peuples doivent même subir la répression comme les Berbères en Algérie, les Kurdes en Turquie, en Iran et en Irak, les Papous d'Indonésie, les Karens de Birmanie, etc.

7.14 La dépossession politique :

L'État peut être tellement fort qu'il arrive à déposséder une langue majoritaire de tout pouvoir politique et de tout statut. Lorsque le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, envahit l'Angleterre au XI^e siècle, il fit du français la seule langue officielle de la cour et de l'administration royale; pendant les trois siècles qui suivirent, la classe dominante a parlé et écrit en français, les classes dominées ont parlé anglais. C'est seulement en 1363 que, pour la première fois, l'anglais fut introduit au Parlement de Londres. La guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre avait fait du français la langue de l'ennemi et l'anglais celle de l'identité britannique.

La conjonction des conflits militaires et du pouvoir politique peut donc produire un impact sur le destin des langues. En cette fin du XX^e siècle, on assiste encore davantage qu'auparavant à cette dépossession d'une langue majoritaire par une autre qui détient le pouvoir politique. Il en est ainsi du chinois taïwanais à Taiwan, du javanais en Indonésie, de l'afar à Djibouti, du swahili au Zaïre, du bemba en Zambie, du visayan aux Philippines, du mossi au Burkina Faso, du peul en Gambie, etc. Dans tous ces pays, et dans bien

d'autres, c'est une langue minoritaire ou étrangère qui domine, souvent le chinois, le français, l'anglais, etc. Dans plusieurs pays, l'État ne cherche pas à protéger la langue majoritaire; au contraire, il favorise la langue coloniale ou une langue parlée par une minorité de la population. Ces exemples démontrent l'effet protecteur du contrôle politique dans la vie et la mort des langues.

7.15 Les États non souverains :

Il faut des structures politiques pour exercer une influence sur une langue. Les langues des peuples d'États politiquement non souverains sont désavantagées dans la mesure où les élites politiques peuvent plus difficilement contrôler leur destin linguistique. Ces langues sont soumises à la volonté d'un gouvernement central plus fort, qui peut renverser les décisions du pouvoir régional. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'on assiste à un véritable sabotage de la part du gouvernement central à l'égard de la langue majoritaire à l'échelle régionale mais minoritaire au plan national. Il est, en effet, mal perçu pour un État régional de trop protéger sa langue locale parce que toute mesure de protection à cet égard risque de se faire aux dépens de la langue nationale majoritaire; ce qui est inacceptable pour la majorité, qui détient le pouvoir central. Le cas est manifeste en Espagne pour les régions autonomes de la Catalogne (catalan), du Pays valencien (catalan), des îles Baléares (catalan) et du Pays basque (basque), en Italie pour le Val-d'Aoste (français), la province

de Bolzano dans le Trentin-Haut-Adige (allemand) et le Frioul-Vénétie-Julienne (slovène), au Canada pour le Québec (français).

Les langues semi-étatiques (États non souverains) de ces peuples minoritaires ont, pour la plupart, la préséance sur leur territoire, ce qui leur donne tout de même un avantage considérable par rapport aux langues sans État. Plusieurs spécialistes considèrent même la situation des langues minoritaires sous-étatiques comme des modèles de protection linguistique. Néanmoins, l'effet protecteur d'un État non souverain ne peut se comparer aux petites langues «souveraines» des pays scandinaves telles que le danois, le norvégien, le suédois, l'islandais et le finnois. Ces petites langues vont se maintenir contre vents et marées aussi longtemps qu'elles continueront à contrôler le pouvoir politique de leur État respectif. Cette protection semble moins assurée pour la Catalogne, le Québec et encore moins pour le Val-d'Aoste, et ce, parce que les frontières linguistiques demeurent perméables à la langue majoritaire nationale.

Ainsi, l'avenir des langues sans État ou sans gouvernement demeure toujours précaire parce que ces langues demeurent à la merci de celle qui contrôle le pouvoir politique, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un État fort et peu disposé à partager son pouvoir (France, Royaume-Uni, États-Unis, Chine, Indonésie, etc.). Dans ces pays, l'État central n'a même pas à supprimer les langues minoritaires; en pratiquant simplement la non-intervention, il peut

compter sur l'apathie pour espérer l'extinction de celles-ci sur son territoire.

7.16 L'impérialisme culturel :

L'impérialisme culturel est le résultat d'un rapport de force qui joue en faveur d'une langue dominante, laquelle contrôle à la fois le nombre des locuteurs et le pouvoir économique générateur de produits culturels. La domination culturelle s'étend de l'école jusqu'aux produits véhiculés par les moyens technologiques tels le cinéma, la radio, la télévision et l'informatique. Les groupes minoritaires qui ne disposent même pas de l'école pour promouvoir leur langue n'ont pratiquement aucune chance de survie. Ainsi, les francophones hors Québec, qui n'ont pas accès à l'école française sous prétexte que leur nombre ne le justifie pas, sont certes placés dans une situation précaire.

Si les minorités qui n'ont pas accès à l'école dans leur langue sont menacées, à plus forte raison les langues non écrites sont-elles vouées à l'extinction. C'est pourtant le cas de la plupart des langues du monde. Parmi celles qui sont écrites, il faut considérer que les langues qui ne sont ni normalisées ni codifiées pourront difficilement résister à la puissance des langues fortes. Par exemple, les paysans qu'on alphabétise en bambara au Mali ne trouvent à peu près rien à lire ni chez les marchands de journaux ni dans les bibliothèques; il en résulte que l'information ne se transmet, à toutes fins utiles, que dans

la langue coloniale, le français. Autrement dit, une langue écrite qui ne génère pas de produits culturels ne sert pratiquement à rien.

Le défi, pour les petites langues, consiste à la fois à se défendre contre l'impérialisme des grandes langues et à exceller sur leur terrain, même si elles ne disposent ni du nombre ni des mêmes ressources économiques et technologiques. Viser les standards internationaux peut être suicidaire pour les petites langues en raison du prix à payer en cas d'échec. Toutefois, l'exemple des Suédois, des Danois, des Norvégiens et des Finlandais montre qu'il est possible de relever le défi. Dans le cas contraire, c'est l'asphyxie et la mort des langues qui auront manqué le train.

Les peuples minoritaires qui utilisent massivement la langue et la culture des autres deviennent dépendants et anémient leur langue en contribuant par surcroît à l'expansion des langues fortes. L'histoire nous montre que seuls les peuples qui disposent d'un poids culturel fondé sur des institutions stables, un réseau d'écoles et des traditions écrites, réussissent à survivre, même après avoir été conquis par les armes.

8. Le processus de la mort des langues :

La mort d'une langue n'est pas subite, sauf dans le cas d'un génocide où l'on supprime plus ou moins instantanément tous les locuteurs de la langue. Le premier symptôme de la régression d'une langue apparaît quand un peuple commence à ne plus utiliser sa

langue, quand il l'abandonne pour la remplacer par une autre qu'il estime plus rentable. Ce processus se déroule en des phases provisoires de bilinguisme variable mais de plus en plus généralisé.

8.1 Le bilinguisme social

En soi, le bilinguisme ne constitue ni une maladie ni une vertu, et il n'est jamais la cause de la disparition d'une langue. C'est simplement un moyen que prend un peuple pour changer de langue parce que la première ne lui apparaîtrait plus utile.

Dans la phase initiale de régression, la minorité est persuadée qu'apprendre la langue de la majorité enrichira sa vie culturelle, lui assurera un meilleur développement économique, l'ouvrira vers l'internationalisme contemporain et lui évitera un repliement sur soi. Le problème, c'est que le bilinguisme social est presque toujours assumé par les seuls minoritaires parce qu'il leur apparaîtrait une nécessité; par contre, le bilinguisme est inutile pour les majoritaires à moins qu'il ne s'agisse d'une pure coquetterie culturelle. Autrement dit, le bilinguisme social étendu plus ou moins à toute une communauté est le fardeau de la minorité, à peu près exclusivement.

Le type de bilinguisme qui prévaut dans l'extinction des langues ne correspond ni au bilinguisme individuel ni au bilinguisme institutionnel, mais à un bilinguisme social généralisé dans toute une communauté; on peut alors parler de «bilinguisme ethnique». Le bilinguisme individuel est un phénomène isolé qui ne remet pas en

cause les fonctions dominantes de la langue maternelle dans la vie sociale; un individu qui pratique un bilinguisme instrumental dans des fonctions limitées et bien déterminées ne court aucun risque de perdre sa langue. Le bilinguisme institutionnel, pour sa part, permet à chacun des groupes en présence de pratiquer l'unilinguisme, laissant à l'État le fardeau du bilinguisme au sein des organismes qu'il contrôle.

Mais si le bilinguisme favorise la langue seconde dans la plupart des rôles sociaux stratégiquement importants, l'individu bilingue met sa langue en danger. La non-utilisation de sa langue maternelle entraînera une perte d'habileté linguistique et une perte de l'identité culturelle. Si cet état de bilinguisme s'étend à toute une communauté, la mutation linguistique est imminente. La caractéristique de ce bilinguisme social évolue dans le temps dans une direction unique, avec de plus en plus de personnes, pour de plus en plus de fonctions, jusqu'au moment où toute la communauté utilise la langue seconde pour tous les besoins usuels de la vie quotidienne. La langue maternelle ne subsiste plus alors qu'à l'état résiduel tout en étant fortement imprégnée de la langue dominante.

Cette mutation linguistique (ou assimilation) est favorisée par deux forces convergentes. En effet, entrent en jeu à la fois l'attraction de la langue dominante et la pression sociale du groupe minoritaire vers cette même langue. L'attraction se manifeste par les avantages économiques et culturels que retire la minorité, alors que la pression

sociale se traduit par l'ensemble des fonctions que choisit cette communauté: la langue d'enseignement, la langue de travail, la langue des loisirs, la langue de l'information, etc.

La durée du bilinguisme transitoire est déterminée par le nombre et l'importance des pressions exercées sur la langue maternelle. Si toutes les fonctions de communication s'orientent vers la langue étrangère, la mutation linguistique sera rapide et la mort inévitable. La situation des francophones hors Québec peut servir à illustrer toutes les phases du processus de la mort des langues, en passant du bilinguisme individuel isolé (Nord du Nouveau-Brunswick) au bilinguisme ethnique étendu à toute la communauté (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Sud de l'Ontario).

8.2 L'assimilation dans l'espace :

On peut résumer schématiquement le processus de l'assimilation ou de remplacement de la langue dans l'espace selon quatre étapes. L'assimilation commence avec le bilinguisme systématique de l'élite sociale pendant que la masse demeure unilingue. Puis celle-ci devient progressivement bilingue dans les villes, alors que la population des campagnes reste unilingue. Les villes évoluent ensuite vers un bilinguisme grandissant, tandis que le bilinguisme gagne les zones rurales. Lors de la dernière étape, celles-ci passent massivement à l'unilinguisme tout en ne laissant subsister que quelques îlots bilingues.

Linguistiquement parlant, la langue dominée voit son système phonétique se fondre lentement dans la langue dominante, ses phrases se calquent sur celles de l'autre langue, son lexique est absorbé graduellement. La langue meurt par transformation, absorbée par la langue dominante, et ce, tant dans son système linguistique que dans son statut et dans la réduction de ses locuteurs.

Toutefois, contrairement à ce qu'on peut croire, le processus de la mort d'une langue n'est pas nécessairement irréversible. La langue n'est pas un organisme biologique qui naît, vit plus ou moins longtemps et meurt. C'est une réalité sociale qui peut faire fi des déterminismes biologiques.

L'histoire nous apprend aussi qu'une langue faible peut avoir raison d'une langue forte. Ainsi, au VIII^e siècle, l'anglais a bien failli disparaître au profit du norrois des Vikings; ceux-ci n'avaient plus que quelques batailles à livrer pour éliminer complètement les Anglo-Saxons. L'anglais est demeuré une langue faible jusqu'au XVII^e siècle et plusieurs «spécialistes» s'étaient même risqué à prédire sa mort prochaine; on connaît la suite de l'histoire!

À partir du XVIII^e siècle, nombreux également sont ceux qui ont prédit la mort du français en Amérique du Nord ; or, en cette fin du XX^e siècle, le français, du moins au Québec, n'a jamais paru aussi fort, car il a réussi à contrôler quelque peu la dominance de l'anglais sur son territoire. En Algérie, l'arabe a été une langue dominée par le

français pendant 150 ans; aujourd'hui, c'est le français qui est en train de perdre sur toute la ligne.

L'exemple le plus frappant concerne l'hébreu. Celui-ci a cessé d'être utilisé comme langue parlée dès le II^e siècle de notre ère. Déclarée langue morte, l'hébreu a pu renaître de ses cendres quelque 1700 ans plus tard pour devenir la langue officielle d'un État qui, malgré ses sept millions de locuteurs, conserve une vitalité enviable et tout aussi comparable au danois, au suédois, au norvégien, au finnois, etc.

On constatera que la vitalité et la mort des langues ne sont jamais des données acquises une fois pour toutes. Le processus d'assimilation, prélude à la mort d'une langue, peut s'arrêter en cours d'évolution, mais il faut avouer qu'il s'agit d'un phénomène peu généralisé. La tendance normale est que, une fois le processus de la régression amorcée, la vie d'une langue suit un déclin plus ou moins long avant de s'éteindre définitivement.

Conclusion

Notre objectif essentiel dans cette étude était de mettre l'accent sur la langue nubienne, le phénomène de la mort des langues et les facteurs qui menacent l'existence des langues. Nous avons montré la situation de la langue nubienne soudanaise et le lien entre l'arabe et le nubien, de même que la différence entre les deux termes Nouba et Nubienne. Dans cette étude, nous avons remarqué que la langue nubienne a une situation différente au Soudan parmi les autres langues, parce que lors qu'on parle de la langue nubienne on parle de la langue qui existe avant la langue arabe considéré comme la langue officielle. Nous avons suivi une méthodologie à la foi descriptive et explicative.

Les résultats, auxquels nous sommes parvenus, montrant que les causes de la disparition des langues demeurent multiples et complexes, mais elles sont plus ou moins circonscrites, comme pour les facteurs d'expansion, à des facteurs d'ordre militaire, démographique, géographique, économique, politique et culturel. Ces facteurs s'imbriquent souvent les uns dans les autres, sans qu'il soit toujours aisé d'identifier lequel d'entre eux joue un rôle prépondérant.

Nous voulons dire que la langue nubienne était utilisée comme une langue officielle de communication écrite dans les anciens royaumes nubiens. Alors que la langue moderne n'est que

variétés de langues orales utilisées au nord du Soudan et à l'ouest.

Son statut change comme :

- Une langue maternelle pour les plus âgés et les adultes qui n'ont jamais quitté leur ville natale où la langue nubienne est parlée.

- Une langue seconde pour les adultes (parfois) et les enfants (la plupart de temps) surtout pour ceux qui ont passé une partie de leur enfance ou l'enfance entière dans une autre région où la langue nubienne n'est pas ou peu présente.

- Une langue de communication entre les groupes nubiens qui habitent en dehors de leur environnement. Ceux-ci l'utilisent d'une façon limitée (à la maison, dans des occasions spéciales ou lors d'une rencontre entre des natifs).

Nous souhaitons continuer à l'avenir cette recherche dans le même domaine pour l'étudier en profondeur en affinant encore plus notre méthodologie de recherche. Mais la voie reste ouverte pour tous ceux qui s'y intéressent.

BIBLIOGRAPHIES

- 1- Abdu-algalil, H. (2007), [*alluka alarabi} a bein alasala wa almuasara*], l'éditeur : la maison d'Alwafa – Aleskandari a, 6-11-20.
- 2- Aboubker, Y. (1990), *mn gada a alluka alarbi}a almuasra*], l'éditeur et la maison d'édition est l'organisation internationale de l'éducation, de culture et de sciences, 215-225-239.
- 3- Aboumanga, A. et Aboubker, Y. (2006), *Positions de la langue au Soudan*, Imprimerie de l'université de Khartoum. Institut des études africaines et asiatiques, 4-34-35.
- 4- Adam et William. (1977) *la Nubie" Couloir de l'Afrique"*, Londres.
- 5-Alabasi, S. (2011), *la progression politique au Soudan contemporain*, [*altatawurat alsia fi alsudan almuaser 1953-2009*], imprimerie au Bayrut, Liban.
- 6- Albadi, S. (1995), *tribus soudanaises et national entremêlement* [*algabailalsudani a wa altamazuz algawmi*].
- 7- Awad, A. (1951), (Le nord du Soudan, ses habitants et les tribus, Caire.
- 8- Boyer, H. (2007), *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris.
- 9- Calvet, J.L. (2007), *la sociolinguistique, " Que sais-je ?* , Paris.
- 10- Jean, P. (2003), *Dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde*, imprimé en France par Mame imprimeur, publié par le concours de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, Clé internationale, 150-153.
- 11- Deing, F. (1973), *le problème de l'identité au Soudan*, [*mu kilat alhawia fi alsudan*], le centre des études Soudanaises, Egypte.
- 12- Dyab, A. (2001), les travaux de conférence internationale

« *La langue et la culture en Afrique* », de 27- 28 octobre 2001, son papier présenté est « *La langue arabe et sa relation avec les autres langues africaines* », 10-11-12.

- 13- Galisson, R. et Coste, D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, imprimé par Austin imprimeur, Hachette, 306-307.
- 14- Grilles, S. (2003), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, imprimée sur les presses de Jouve, Paris, maison d'édition : Bréal Rosny, 36-48-76.
- 15- Musad, M. (1960), *Islam et la Nubie au moyen âge*, Caire.
Tamim A. (1997), *la langue arabe dans la société modèle soudanais*, {*alluka alarabi }a fi almu3tama alunmuz3 alsudani*}, éditeur : Tamim, la maison de l'université islamique d'Omdurman., 23-38.
- 16- Yousif F (1971), *Introduction de l'histoire des royaumes islamiques dans l'est du Soudan*, Khartoum.

CITOGRAPHIES

- [www.wikipedia.org/langue/définition/de la langue.](http://www.wikipedia.org/langue/définition/de%20la%20langue)
- [www.google.com/wikipedia.org/langue-seconde.](http://www.google.com/wikipedia.org/langue-seconde)
- [www.google.com/langue et intégration nationale au Soudan.](http://www.google.com/langue%20et%20intégration%20nationale%20au%20Soudan)
- [www.google.com/la langue française au Soudan.](http://www.google.com/la%20langue%20française%20au%20Soudan)

